

# Actu Vernier

Juin – Juillet 2015

## Plan directeur communal

Aménagement du territoire, urbanisation, mobilité, logements, activités, environnement... Avec la révision de son plan directeur communal, la Ville de Vernier définit son avenir avec et pour la population!



Nouvelle législature  
PP. 11-12

J'aime ma Ville  
PP. 20-21

Prix Chronos  
PP. 30-31

Chères Verniolanes, Chers Verniolans,

La Ville de Vernier définit son avenir avec la révision du Plan directeur communal. Un document qui a pour fonction de présenter une vision partagée du développement de la commune et qui à Vernier se construit de manière concertée. Découvrez dans le dossier de ce mois comment se développe cet outil qui définira les grandes lignes du futur de votre ville.

Un futur que la nouvelle législature voit serein grâce à l'ambition et au dynamisme qu'elle mettra au service des habitants pour les cinq prochaines années. Le Conseil administratif vous présente la répartition des dicastères pour la prochaine législature. Des dicastères qui seront chapeautés toujours avec la volonté de prendre en compte les besoins de la population et dans le but de relever les nombreux défis auxquels Vernier va être confrontée ces prochaines années (p. 11). Pour la période 2015-2016, Thierry Apothéloz et Monique Mattenberger, respectivement Maire de la Ville de Vernier et Présidente du bureau du Conseil municipal, vous présentent leur vision pour l'année à venir (pp. 8-9).

Place en cette belle saison aux nombreuses invitations à la détente: chaises longues, buvettes, activités estivales dans les parcs, cinéma en plein air, lecture-transat (pp. 25-28). Voici quelques idées en attendant la brochure présentant l'ensemble des activités d'été qui sera distribuée dans vos boîtes aux lettres début juillet.



Yvan Rochat, Thierry Apothéloz, Maire, et Pierre Ronget.

Nous vous souhaitons un très bel été et espérons vous voir nombreuses et nombreux à l'occasion de la fête nationale qui cette année mettra à l'honneur la musique traditionnelle suisse! (p. 19).

Votre Conseil administratif:  
Thierry Apothéloz, Yvan Rochat et Pierre Ronget

Edité par l'administration municipale

Comité de rédaction :

Pierre Ronget

Jean-Claude Stevan

Myriam Jakir Duran

Line Parmentier

Valérie Walther-Palli

Contact :

[communication@vernier.ch](mailto:communication@vernier.ch)

[www.facebook.com/VilledVernier](https://www.facebook.com/VilledVernier)

**VERNIER**  
Une Ville pas Commune

Mairie de Vernier

CP 520 – 1214 Vernier

T. 022 306 06 06

F. 022 306 06 60

Horaires d'ouverture

9h – 12h et 14h – 17h

[www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Prochain numéro :

Saison culturelle à Vernier

Délai rédactionnel : 3 août 2015

Parution : 26 août 2015

Archives :

[www.vernier.ch/magazine](http://www.vernier.ch/magazine)

Journal tiré à 17 400 exemplaires

10 fois par année.

La rédaction décline toute responsabilité envers le contenu des articles et des illustrations dont elle n'est pas l'auteur.

Imprimé par Atar Roto Presse SA,

Genève, sur papier couché mat 115 g

Maquette : Agence Hémisphère



## Aménager le territoire mérite l'adhésion de tous

La Ville de Vernier est soucieuse d'aménager son territoire en fonction des besoins réels de sa population. Elle met actuellement sur pied la révision de son Plan directeur communal (PDCom), un document produit de manière participative et visant à refléter le souhait du plus grand nombre.



Les communes genevoises doivent, conformément à la Loi fédérale de l'aménagement du territoire (LAT), élaborer leur propre plan d'aménagement dans un délai de trois ans après l'adoption par la Confédération du Plan directeur cantonal. Vernier est, depuis quelques mois, l'une des premières communes du canton à s'atteler à cette tâche. Afin de donner au Plan directeur communal (PDCom) le plus de légitimité possible, et pour répondre au mieux aux préoccupations de ses citoyens, la Ville de Vernier a délibérément choisi le mode participatif pour le mettre sur pied. Ce document, qui doit respecter le Plan directeur cantonal édicté par le Conseil d'Etat genevois, va déterminer les grandes lignes de l'aménagement du territoire de notre Ville pour les dix prochaines années.

**Une vision du territoire |** Le Plan directeur communal s'élabore en deux phases distinctes. Comme l'explique Igor Moro, responsable de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Vernier, « il faut d'abord établir un cahier des charges basé sur un diagnostic territorial. Pour conduire cette tâche, la Commune a choisi comme mandataire le bureau Urbaplan, spécialisé dans les questions d'aménagement du territoire. » La première démarche a été de définir les grands axes politiques du PDCom avec Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de l'aménagement. Pour le magistrat, le côté désarticulé de la Ville interpelle : « Les liaisons interquartiers sont un véritable challenge. A Vernier, nous pratiquons un urbanisme de couture, de raccommodage entre les quartiers. »

En effet, les grands axes routiers que sont les avenues du Pailly et de l'Ain, ou la route de Vernier, sont autant de coupures, de frontières dans le paysage urbain. Pour Yvan Rochat, cet urbanisme de «raccouragement» doit guider la révision du PDCom et viser à établir du lien social entre les quartiers. De plus, de grands développements urbains vont voir le jour dans les prochaines années, comme la densification de la Concorde ou encore l'aménagement du quartier de l'Etang, le plus important chantier prévu depuis la construction des Avanchets. Ces nouveaux secteurs doivent devenir des pôles d'attractivité. «L'augmentation de la population ne doit pas être vécue par les Verniolans comme une contrainte, mais comme une opportunité pour améliorer la qualité de vie de leur commune», souligne le Conseiller administratif.

**L'administration sollicitée** | Igor Moro décrit la suite du processus de création du PDCom: «Une fois les axes politiques définis, l'ensemble des services de l'administration ont été consultés.» Des ateliers spécifiques ont ainsi été organisés avec les services qui ont un lien particulier avec l'aménagement du territoire, comme celui des finances ou de la cohésion sociale. De même, des entretiens ont eu lieu avec les trois communes voisines (Meyrin, Satigny et Le Grand-Saconnex) pour discuter des problématiques partagées comme la mobilité, les zones industrielles, ou encore la densification de certains secteurs d'habitation. En effet, elle sont liées par trois grands projets: le grand projet Châtelaine, celui de Vernier-Meyrin-Aéroport (VMA) et celui de la zone industrielle de Meyrin, Vernier et Satigny (Zimeysaver).

Atelier – forum participatif sur le PDCom.



«Le PDCom doit prendre en compte leurs préoccupations, souligne Igor Moro. Ces témoignages doivent ensuite trouver une réponse dans le cahier des charges.»

**Une démarche participative** | Afin d'ouvrir le débat à l'ensemble de la population, la Ville a organisé en début d'année des ateliers-forums répartis sur trois zones. Selon Igor Moro, ce découpage en trois périmètres a permis à chacun de s'exprimer: «On sait que les habitants ont tendance à se focaliser sur le territoire de leur quotidien. Il est difficile d'obtenir des réponses précises sur ce qui ne les concerne pas directement, d'où la décision de travailler par secteurs.» Ainsi, les habitants de Vernier-Village, ceux des Avanchets, de Châtelaine, de la Concorde et des Libellules, et enfin ceux d'Aire-Le Lignon, ont pu participer à ces discussions. L'idée était de recueillir leur avis sur ce qui fonctionne actuellement, mais également sur ce qui devrait être modifié à l'avenir. «Il est parfois difficile pour les habitants de se projeter, ajoute le responsable de l'urbanisme. Le réflexe est souvent de vouloir préserver les qualités du présent... Pourtant, quelques pistes ont pu être dégagées.» La discussion a eu lieu à bâtons rompus autour de thèmes variés tels que la mixité sociale, les espaces verts, l'environnement, le bruit, la mobilité ou encore le logement. Le bureau Urbaplan a établi un compte-rendu de ces rencontres afin de les faire figurer au cahier des charges. «Ce qui ressort de ces forums, c'est que les habitants en ont assez des nuisances environnementales, note Yvan Rochat. Entre l'aéroport, les citernes et le transport de matières dangereuses, Vernier est saturé.» Pour le Conseiller administratif,



Liste des désirs pour le futur développement du territoire communal. Propositions formulées par la population dans le cadre des forums participatifs.

il faudra refuser tout développement supplémentaire et trouver des solutions. Le magistrat cite notamment «la couverture des voies de chemin de fer à Châtelaine, la diminution du nombre de citernes, ou encore le plafonnement des vols à Cointrin». La Commune continuera d'insister sur ces enjeux tant que les problématiques qui y sont liées ne seront pas résolues.

**Validation du Canton** | Après discussion avec le Conseil administratif, le cahier des charges a été établi fin mai par Urbaplan. Parmi ses grandes lignes figurent la lutte contre les inégalités et l'amélioration des connexions entre les quartiers. Il va devoir à présent être validé par la commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mobilité, qui dépend du Conseil municipal verniolan. Ensuite, il sera approuvé par le service cantonal de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. La démarche se fera dans le courant de l'automne afin que la rédaction proprement dite du Plan directeur communal puisse s'effectuer. «Le PDCom est notre premier outil de travail, affirme Igor Moro. Il nous permet de déterminer si les projets de construction ou d'aménagement sont compatibles avec la vision politique des autorités de la Commune.» Le document se veut succinct et le plus maniable possible, contrairement à celui issu de la révision de 2007 qui avait abouti sur un texte de plus de deux cents pages. «Il doit identifier de manière claire les buts à poursuivre durant la prochaine décennie», ajoute le responsable de l'urbanisme. Yvan Rochat soutient que le document doit mettre l'accent sur les priorités en matière d'aménagement, plutôt que d'être exhaustif, sachant que le

précédent, datant de 2007, reste d'actualité. Il rappelle que le PDCom est un outil de dialogue avec le canton, raison pour laquelle il lui semble important d'avoir initié une démarche participative la plus large possible. Inclure la population et les différents services de l'administration dans le processus donne davantage de légitimité au document. «On montre ainsi au canton qu'on résiste et qu'on réfléchit», relève le Conseiller administratif. En effet, le Plan directeur cantonal prévoit la construction de nouveaux logements et de nombreux pôles d'activité sur la rive droite. «On ne peut pas demander aux communes concernées de tout payer», note Yvan Rochat. Et de conclure: «Une solidarité intercommunale doit se mettre en place afin d'absorber le coût des infrastructures induit par une telle densification, que ce soit la construction de crèches, de maisons de quartier ou encore de passerelles de liaison entre les quartiers.»

Judith Monfrini / Commu'Comm

## La petite enfance au cœur des débats

L'accueil des enfants en crèche a occupé l'essentiel des débats du Conseil municipal du 19 mai 2015, le dernier de la législature. Pour certains élus, cette séance marquait la fin de leur mandat politique au sein de l'hémicycle.



Le rendez-vous municipal du mois de mai 2015 a débuté par un moment d'émotion. La présidente actuelle, Christina Meissner, de l'Union démocratique du centre (UDC), officiait non seulement pour la dernière fois au sein de l'hémicycle comme meneuse des débats, mais également comme Conseillère municipale, après y avoir siégé quatre ans. En effet, son parti n'a pas atteint le quorum lors des élections du 19 avril et ne sera donc plus représenté. M<sup>me</sup> Meissner a tenu à remercier ses collègues dans un discours empli de tendresse, revenant sur des anecdotes relatives aux petits protégés de son association, les Hérissons. Elle a également relevé son plaisir d'exercer la tâche de présidente, source d'enrichissantes rencontres avec la population vernioleane. Un sentiment

semble-t-il partagé par les citoyens de Vernier, puisque nombre d'entre eux avaient ajouté son nom sur les listes électorales. La présidente a clos son discours en promettant d'œuvrer pour la Commune au sein du Grand Conseil de Genève, où elle siège encore. Les élus sont ensuite passés à l'ordre du jour. L'accueil en crèche a été longuement débattu.

**Pour un accueil élargi dans les crèches** | Les élus doivent se prononcer sur une motion du Parti socialiste (PS) qui souhaite élargir les horaires d'accueil en crèche. Elle se fonde sur une enquête suisse qui révèle qu'un tiers des parents genevois ont des horaires de travail qui « commencent très tôt le matin et se terminent tard en soirée »,

les forçant à utiliser plusieurs modes de garde. Les socialistes déplorent le fait que les enfants soient « trimbalés à longueur de journée d'un lieu de placement à un autre ». Ils réclament un renvoi immédiat au Conseil administratif pour qu'il procède à l'analyse des besoins sur l'ensemble de la commune. Lucia Dahlab, des Verts (V), ouvre les feux. Elle trouve louable que les socialistes veuillent « faciliter l'articulation entre la vie professionnelle et la vie familiale ». Pourtant, selon elle, l'accueil familial de jour est la solution la mieux adaptée aux parents ayant des horaires irréguliers. A trop offrir, elle craint que les employeurs ne se déchargent de leurs responsabilités sociales. L'élue verte demande un renvoi en commission sociale. Ana Roch, du Mouvement citoyen genevois

(MCG), rappelle qu'elle avait proposé en 2008 déjà un projet similaire, prenant exemple sur une commune française dont la structure d'accueil était ouverte 24 heures sur 24. A l'époque, le Conseil administratif « avait jugé le coût d'un tel projet excessif ». Béatrice Besse (MCG) souligne la difficulté pour les parents « de trouver des solutions durant les vacances d'été ». Son collègue de parti, Rui Oliveira, réclame des chiffres plus précis car « 30% de parents avec des horaires irréguliers lui semble beaucoup ». Martin Staub (PS) lui emboîte le pas. « N'ayons pas de discussion politique avant d'avoir ces chiffres », plaide-t-il. Il réclame un renvoi immédiat au Conseil administratif, « mieux armé que la commission sociale pour réaliser cette étude ». Il juge la position des Verts dogmatique et rappelle que « certains parents sont bien contents d'avoir un travail et n'ont pas le choix des horaires ». Pour les socialistes, il ne s'agit que d'élargir marginalement l'accueil, dès 6h du matin et jusqu'à 7h30 le soir.

**Motion ou postulat ?** | Pour François Ambrosio (MCG), « le postulat (instrument qui invite directement le Conseil administratif à procéder à une analyse mais qui n'existe plus dans le nouveau règlement du Conseil municipal, n.d.l.r.) devrait revenir dans ce Conseil ». L'élue craint qu'en cas de renvoi immédiat de la motion au Conseil administratif, « on aille de l'avant sans nous demander notre avis ». Le Conseiller administratif en charge de la petite enfance, Thierry Apothéoz, prend la parole. « L'accueil familial ne remplace pas les crèches, il est complémentaire, souligne-t-il. Les accueillantes familiales n'ont pas envie de travailler jusqu'à 22 h, dix heures par jour et cinq jours par semaine. » Il rappelle que le contre-projet de l'initiative 143 – « Pour une véritable politique d'accueil de la petite enfance » – accepté par le peuple genevois en 2012, prévoit la contribution du canton, ainsi que des employeurs, pour financer les crèches. « La petite enfance a un coût certain, souligne-t-il, mais c'est un choix politique. » Il plaide

pour un renvoi immédiat au Conseil administratif plutôt qu'en commission sociale, une option selon lui plus compliquée car les commissaires devront amender la motion. Sans compter que, contrairement à cette dernière, l'analyse faite par le Conseil administratif sera publique. Enfin, il propose également la réintégration du postulat comme instrument législatif. Pour Esther Schaufelberger (V), l'étude doit porter non seulement sur la faisabilité technique mais aussi sur le besoin réel : « Les parents ont-ils envie de réveiller les enfants à 5h du matin ? » On passe au vote, le renvoi en commission sociale est accepté par 15 « oui » contre 14 « non » et 1 abstention.

Judith Monfrini / Commu'Comm

### MUNICIPAL EN BREF

- Le Conseil municipal a approuvé les comptes 2014 de la Commune qui présentent un excédent de revenus de CHF 8 021 959.04, pour un total de charges de CHF 103 109 444.79 et des revenus de CHF 111 131 403.83.
- Il a accepté des dépassements de crédits de fonctionnement pour un montant de CHF 2 760 128.49, en diminution de 37,31% par rapport à l'année dernière.
- Le Conseil municipal a approuvé les comptes 2014 de la Fondation communale Vernier-Signal qui affichent un bénéfice de CHF 58 390.63, faisant apparaître au bilan une fortune nette de CHF 884 737.70.
- Il a approuvé les comptes 2014 de la Fondation des maisons communales de Vernier (FMCV) qui se clôt par un bénéfice de CHF 203 074.05, faisant apparaître au bilan un bénéfice cumulé de CHF 239 877.36.
- De même, a été acceptée une recapitalisation de la FMCV en ouvrant un crédit de CHF 109 170.–.
- Les élus ont approuvé l'octroi d'un crédit pour l'installation de corbeilles de tri sur le territoire de la Ville de Vernier d'un montant de CHF 810 000.–.
- Ils ont accepté un crédit d'étude pour le réaménagement de la place du Lignon d'un montant de CHF 54 000.–.
- La modification des statuts de la Fondation pour le développement des arts et de la culture, lui permettant de réaliser et d'exploiter des logements pour les artistes et les personnes en formation, a été approuvée par l'ensemble du Conseil.
- « Sur nos monts », la motion des Verts, invitant le Conseil administratif à identifier des lieux propices pour poser des tables de panorama, a été acceptée.
- De même, la motion UDC « Contact ! », invitant le Conseil administratif à désigner la personne ou le service de référence en cas de questions liées au problème de l'aménagement du territoire, a été approuvée.

## Le mot de la Présidente

Après douze ans de présence dans cet hémicycle, j'accède pour la deuxième fois à la présidence du Conseil municipal et cela revêt à mes yeux une grande importance voire un défi permanent pour l'année à venir!

S'il est vrai que nos institutions provoquent des interrogations quant à leur efficacité, voire leur pertinence, je suis néanmoins persuadée qu'elles ont leur rôle à jouer et notamment dans le cadre précis d'une commune qui rencontre des mutations notoires!

Des projets de grande envergure sont d'actualité au niveau de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de la mobilité qui auront sans nul doute des répercussions sur notre milieu direct avec la création du « quartier de l'Etang ». Assurer la sauvegarde des zones villas ainsi que les jardins familiaux seront d'autant de défis à relever dans les prochaines années!

Nous allons aborder le Plan directeur communal qui avait été adopté en 2007. Nul doute que de nouveaux éléments vont apparaître et seront à l'origine de bien des discussions que je souhaite positives et dans l'intérêt de la population verniolane!

La sécurité est un sujet récurrent dont il ne faut pas négliger l'importance! Le vœu de tous les citoyens est de pouvoir vivre en harmonie, dans un climat qui soit propice aux échanges, et avec un sentiment de se sentir bien dans notre commune de Vernier! Il s'agira de faire perdurer la synergie déjà mise en place entre les polices municipale et cantonale.

Mais bien entendu, un autre thème à ne pas oublier est celui des finances communales qui prennent toujours plus d'importance, et tant le Conseil administratif que le Conseil municipal se doivent

de gérer avec exactitude mais avec le sentiment de faire tout ce qui est possible pour maintenir voire améliorer la qualité de vie des Verniolanes et Verniolans sans pour autant péjorer au-delà du possible les finances publiques!

Lors de la législature qui vient de s'écouler, un recul de la dette communale de CHF 18 millions a pu être enregistré par le Conseil administratif in corpore. Il va de soi que la gestion efficace de nos deniers communaux doit perdurer afin de présenter un avenir serein aux générations futures.

Pour mener à bien tous ces défis, dont la liste n'est pas exhaustive, les élus que vous avez choisis et qui représentent diverses sensibilités se devront de travailler ensemble et surtout accepter des consensus indispensables pour trouver des solutions aux problèmes et interrogations qui ne manqueront pas de se présenter dans le but unique de privilégier l'intérêt général et le bien de la population verniolane.

En tant que Présidente de ce Conseil, j'apporterai un soin tout particulier à être présente aux diverses manifestations communales et aux assemblées générales des associations. En effet, c'est un aspect essentiel de la démocratie



de proximité facilitant l'écoute des préoccupations des communiens.

Je me tiens volontiers à la disposition de celles et ceux qui souhaiteraient me faire part de leurs remarques, interrogations, voire de leurs doléances. J'invite également la population à participer, autant que faire se peut, aux séances mensuelles du Conseil municipal qui lui permettront de connaître un peu mieux le fonctionnement du corps législatif de sa commune.

Monique Mattenberger,  
Présidente du Conseil municipal

### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015 à 20h30**  
à la Mairie de Vernier, rue du Village 9, 1214 Vernier

L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site internet : [www.vernier.ch/cm](http://www.vernier.ch/cm)

## Le mot du Maire

### Une nouvelle législature de défis!

Les urnes ont rendu leur verdict en accordant la majorité absolue au Conseil administratif sortant dès le premier tour des élections municipales. C'est pour nous un formidable témoignage de confiance et une reconnaissance sans pareille de la politique menée ces quatre dernières années au service de la population.

Nous saurons être dignes de cette confiance.

Et cette légitimité nous donnera la force d'affronter, avec le Conseil municipal, les nombreux défis qui attendent Vernier ces prochaines années.

Parmi ceux-ci, il convient d'avoir à l'esprit:

- Le désenchevêtrement des compétences canton-communes, piloté par notre gouvernement cantonal, et qui constitue autant d'opportunités de développement que de menaces pour l'autonomie communale;
- La révision de la fiscalité cantonale, qui concerne tant l'imposition sur le lieu de domicile que la fiscalité des entreprises. Voilà une problématique dans laquelle les intérêts de Vernier devront être préservés, tant il est vrai que notre fonctionnement et nos projets d'avenir sont étroitement liés aux résultats de cette réforme;
- L'arrivée du quartier de l'Etang, projet pharaonique, qui peut nous propulser dans la prospérité autant qu'il peut nous coûter cher si nous ne prenons pas la mesure des enjeux qui accompagnent un tel chantier.

Voilà pour quelques-uns des défis de l'avenir. Nous n'avons peut-être pas la mainmise ni la marge de manœuvre de pouvoir tout contrôler, mais vous pouvez compter sur la volonté ferme du Conseil

administratif pour défendre les intérêts de Vernier.

Mais, au-delà des perspectives d'avenir, nous avons aussi à faire face aux défis du présent.

Nous avons à nous occuper d'une population de plus en plus précarisée, de familles qui souffrent, qui manquent de places dans une crèche, d'une crise du logement terrible, d'une solidarité qui s'effrite et des craintes diverses qui habitent nos concitoyennes et nos concitoyens.

Car, avant de nous projeter dans les nouveaux quartiers à construire, pensons à celles et à ceux qui existent, qui font notre fierté, et qui ont besoin de cohésion sociale, de reconnaissance et de soutien.

J'aime à dire que Vernier a dans le cœur la richesse qu'elle n'a peut-être pas ailleurs. Nos habitantes et habitants font, au quotidien, preuve de leur attachement à notre communauté, de leur volonté de créer du lien, de leur désir sans cesse renouvelé de se battre pour leur cadre de vie.

Nul n'est capable de produire des miracles en matière de politique communale.



Notre marge de manœuvre est certes faible, mais elle est réelle. A nous de lui permettre de faire éclore son plein potentiel et de pouvoir agir, au quotidien, au plus près des besoins nombreux de notre population.

Vive cette nouvelle législature qui commence! Et vive Vernier!

Thierry Apothéloz,  
Maire de Vernier

### RENDEZ-VOUS CITOYEN

Le Maire vous reçoit sans rendez-vous

**Samedi 5 septembre 2015 de 9h à 11h**

Venez poser vos questions à la Mairie de Vernier,  
rue du Village 9, 1214 Vernier!

Bus 6, 19 et 28 : arrêt Vernier-Ecole.

## Communications, séances du 28 avril au 19 mai 2015

### Autorisations de construire

**Autorisations délivrées par le canton**  
DD 104'522 / 3 : South Service SA et Syndicat De-Maisonneuve – Construction de six immeubles de logements Minergie, rez commerciaux, rez commerciaux garage souterrain – aménagements extérieurs – panneaux solaires en toiture, pergolas en toiture, suppression de places de parc – Chemin De-Maisonneuve 12M, 12N, 14, 14A, 14B, 14C.

DD 104'135 : Gebbo SA – Construction de deux villas jumelles Minergie plus – Chemin des Bois-Jacquet 25A, 25B.

DD 106'600 : M. Georges Agoutin – Surélévation de deux immeubles de logements – construction de vingt-quatre logements, installation de deux ascenseurs et de panneaux solaires en toiture – Avenue Louis-Pictet 10.

APA 42'112 : DP Communal – Pose de poteaux plastiques signalétiques – Chemin du Moulin-des-Frères.

APA 42'381 : M. Alessio Moro – Construction d'un pavillon de jardin avec terrasse couverte – Chemin du Québec 25.

APA 42'324 : M. Navarajan Kathiravelu – Construction d'une véranda – Route du Bois-des-Frères 6C.

### Demandes d'autorisation Préavis communaux

M 7'275 : Casamar SA, SBI Société d'Investissements Immobiliers SA – Démolition d'un immeuble mixte

(atelier-habitation à plusieurs logements) et ses aménagements extérieurs – Chemin de l'Etang 47, 49, 51. **Préavis favorable.**

M 7'274 : Promotions de L'Etang SA – SA Falaises Pêcheries – Démolition d'un ensemble de bâtiments et de leurs aménagements extérieurs – Chemin de l'Etang 46. **Préavis favorable.**

### Aménagement du territoire

Plan directeur cantonal : information de la validation du Plan directeur cantonal par le Conseil fédéral.

### Etat civil – Naturalisations

Etat civil : les trois Conseillers administratifs s'inscrivent comme officiers de l'état civil extraordinaires pour la législature 2015-2020.

### Parascolaire

Restaurants scolaires : proposition de modifications du règlement sur les restaurants scolaires pour introduire l'ouverture de ces derniers le mercredi matin. Le Conseil administratif (CA) valide ces modifications et fixe leur entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2015.

### Ressources humaines

Service des sports : le CA procède à l'engagement de Michael Frainier comme chef d'équipe exploitation au service des sports à 100% dès le 1<sup>er</sup> juillet 2015.

Service de la cohésion sociale : le CA procède à l'engagement d'Yves Falquet comme cuisinier à 100% au service de la cohésion sociale dès le 1<sup>er</sup> mai 2015, affecté à l'exploitation du « Café

Nénuphar » situé dans le quartier des Libellules.

Service de la cohésion sociale : le CA procède à l'engagement de David Gutierrez comme conseiller aux entreprises, nouveau poste inscrit au budget 2015 dès le 1<sup>er</sup> juin 2015.

Apprentissage : le CA donne son accord à la conclusion des contrats d'apprentissage suivants :

- Alexandra Ferreira comme apprentie ASE 1<sup>re</sup> année dès la rentrée scolaire 2015 ;
- Arthur Kiraly comme apprenti horticulteur filière CFC dès la rentrée scolaire 2015.
- Stefan Roth comme apprenti agent d'exploitation 1<sup>re</sup> année, filière CFC, affecté à l'école d'Avanchet-Jura ;
- Mikael Gago Marté comme apprenti agent d'exploitation 1<sup>re</sup> année, filière AFP, affecté à l'école d'Aire.
- Francisco Da Cunha comme apprenti aide-menuisier (AFP) du 20 août 2015 au 31 août 2017.

### Sports

Stade d'Aire : proposition de modification du règlement du stade d'Aire. Le CA fixe son entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juin 2015.

## Conseil administratif 2015-2020 : répartition des dicastères

Le Conseil administratif, lors de sa première séance de législature 2015 - 2020, a officialisé la répartition des dicastères.

### Thierry Apothéloz

- Cohésion sociale,
- Petite enfance,
- Police municipale, pompiers et protection de la population,
- Informatique et télécommunications (anciennement du ressort de Pierre Ronget).

### Pierre Ronget

- Finances, taxe professionnelle communale et relations économiques, administration générale, ressources humaines,
- Etat civil,
- Communication (anciennement du ressort d'Yvan Rochat),
- Culture et bibliothèques,
- Espaces verts, voirie, récupération et équipements (anciennement du ressort de Thierry Apothéloz).

### Yvan Rochat

- Aménagement du territoire, développement durable, mobilité et génie civil,
- Bâtiments, constructions et énergies (y compris éclairage public),
- Ecoles et locations,
- Sports (anciennement du ressort de Pierre Ronget).

Pour marquer l'objectif d'une meilleure collaboration transversale sur les dossiers stratégiques, le Conseil administratif maintient les délégations à la sécurité et à l'aménagement du territoire et constitue une nouvelle délégation aux relations économiques.

- **Délégation à la sécurité :** Thierry Apothéloz et Pierre Ronget. Cette délégation a pour objet l'élaboration



De gauche à droite : Pierre Ronget, Thierry Apothéloz et Yvan Rochat.

de projets en vue de la mise en place d'une politique de gestion sécuritaire (diagnostic de sécurité urbaine, police de proximité, correspondants de nuit, etc.).

- **Délégation à l'aménagement du territoire :** Yvan Rochat et Pierre Ronget. Cette délégation a pour objet l'examen de l'ensemble des projets stratégiques d'aménagement du territoire pour la commune.

- **Délégation aux relations économiques :** Pierre Ronget et Thierry Apothéloz. Cette délégation aura pour objet les projets visant à établir des relations et partenariats avec

le tissu entrepreneurial local et de valoriser les prestations communales auprès des entreprises.

Un programme de législature fondé notamment sur ces axes de réflexion et de travail sera présenté au Conseil municipal avant sa pause estivale.

Enfin, le Conseil administratif a formellement nommé son Président en la personne de Thierry Apothéloz, qui a pris le titre de Maire au 1<sup>er</sup> juin 2015. Pierre Ronget a été nommé vice-président et Yvan Rochat, membre.

# Conseil municipal: répartition des sièges au 1<sup>er</sup> juin 2015

Présentation par ordre de listes à l'élection.

## Les Verts

11 % > 4 sièges



CHILLIER  
Xavier



PERROUX  
Olivier



SCHAUFELBERGER  
Esther



METUSHI  
Granit

## PS

38 % > 14 sièges



HEBIBI  
Leutrim



TOMBOLA  
Jean-Pierre



CHIARADONNA  
Denis



MARIN  
Pablo



STAUB  
Martin



MARTENS  
Johan



REVUELTA  
Andrés



LOCCA  
Jacqueline



ILAZI  
Gëzim



GAULIN  
Maria



JAQUET  
Jean-Claude



STEGER  
Barbara



SOPI  
Valdete



CARNINO  
Martin

## PLR

11 % > 4 sièges



MATTENBERGER  
Monique



TSCHOPP  
Laurent



BRON  
Gilles-Olivier



AHMARI  
Vida

## MCG

32 % > 12 sièges



CERUTTI  
Thierry



NOËL  
Daniel



ROCH  
Ana



RENAUD  
Michel



VALENTE  
Stéphane



CHAPPAZ  
Marc



BESSE  
Béatrice



REY  
Charles



AMBROSIO  
François



ARDUINI  
Brice



ANGELOZ  
Claude



NOBS  
Cyril

## Alliance du Centre

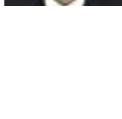
8% > 3 sièges



MAGNIN  
Yves



DULEX  
Christophe



MONNIER  
Josette

# Communication du Comité de rédaction

## Décision de non-publication – *ActuVernier* de mai 2015

Le Comité de rédaction tient à expliquer sa décision de ne pas publier un texte dans les pages réservées aux partis de l'édition du mois de mai du journal communal. Ce dernier était en effet non conforme à l'article 5 alinéa 1 du règlement du journal d'information communal: « Les contenus ne doivent être ni polémiques, ni dénigrants ou diffamatoires, ni s'en prendre à quelqu'un de manière directe ou allusive, mettant en cause son intégrité en portant atteinte de quelque manière que ce soit à son honneur, à sa vie privée ou à son image. »

Le Comité de rédaction a communiqué à son auteur son refus de publier le texte dans la version proposée en demandant au parti de bien vouloir lui adresser une version corrigée. Le parti a transmis au service de la communication une version modifiée dudit texte. Cette version a reçu l'aval du Comité de rédaction, cette dernière étant

compatible avec les dispositions du règlement du Conseil administratif relatif au journal d'information communal.

Néanmoins, le parti a réaffirmé sa volonté de publier la première version non conforme au règlement et hors des délais rédactionnels et il a fait recours auprès du Conseil administratif comme le prévoit le règlement à l'article 7 alinéa 2: « Le Conseil administratif est l'organe de recours en cas de réclamation contre les décisions du comité de rédaction. »

Le Conseil administratif a pris connaissance du recours du parti contre la décision du Comité de rédaction et l'a rejeté au vu des motifs décrits précédemment.

## Règles appliquées aux pages réservées aux partis

Depuis 1996, des pages sont ouvertes aux partis politiques et doivent répondre aux modalités définies dans le règlement du journal d'information communal qui stipule: « Les pages spécifiques du journal sont ouvertes aux partis politiques représentés au Conseil municipal (art. 3, al. 3). Ainsi, les partis n'ayant pas d'élus au Conseil municipal ne peuvent publier de page d'information.

La formation politique de l'UDC ne sera donc plus présente dans *ActuVernier*. L'Alliance du Centre (PDC, PBD,

Vert'libéraux) quant à elle apparaîtra dorénavant dans les pages réservées aux partis.

Pour information, le règlement du journal d'information communal est disponible sur le site internet:

[www.vernier.ch/reglements](http://www.vernier.ch/reglements)



## La nouvelle législature commence! MERCI pour votre confiance!

**Le Parti socialiste de Vernier reste le premier parti de la commune. Avec 14 sièges et notre Maire, Thierry APOTHÉLOZ, réélu en tête dès le premier tour, la population nous a une fois de plus renouvelé sa confiance. Sans ambiguïté. Preuve que les combats que nous menons au quotidien pour VOUS sont parvenus à trouver un écho favorable.**

### Un IMMENSE MERCI pour votre confiance!

Cette victoire est aussi celle d'une alliance cohérente, qui avait un vrai bilan à défendre. Malgré les critiques et les attaques dont nous avons été les victimes, nous sommes parvenus à prouver à la population que notre politique portait ses fruits. Et que l'avenir de Vernier passait par un consensus large, dans une optique constructive.

Aujourd'hui, tout est en place pour que nous puissions sereinement affronter la nouvelle législature qui commence. Et qui comporte de nombreux et importants défis auxquels il va nous falloir faire face: répartition des compétences entre le canton et la communes, fiscalité des entreprises, imposition sur le lieu de travail, développement de l'immense quartier de l'Etang. Voilà quelques-uns des chantiers auxquels il va falloir nous atteler sans tarder! La tâche sera ardue, tant il est vrai que le canton tient le couteau par le manche dans bien des dossiers, et que notre marge de manœuvre, en tant que commune, n'est pas toujours très importante. Qu'à cela ne tienne! Charge à nous de redoubler d'efforts pour faire entendre haut et fort la voix de Vernier et défendre les intérêts de la population.

### Le PS Vernier: un programme concret et ambitieux!

Au-delà de ces questions, le PS Vernier souhaite vous présenter ici les principales lignes de son programme de législature. Un programme ambitieux, original et concret.

Comme à l'accoutumée, nous ne voulons pas faire de promesses que nous ne pourrions pas tenir. Pas de mots.

Des actes. Et des valeurs sûres!

Pour la législature 2015-2020, nous proposons notamment de:

- créer une « maison du droit », pour un accès facilité aux démarches juridiques;
- développer des structures pour aider les proches aidants;
- faire en sorte que tous les enfants de la commune puissent profiter d'une activité durant les vacances scolaires;
- augmenter massivement les solutions de garde (places de crèches et mamans de jour);
- instaurer un dispositif de tutorat (soutien aux jeunes par des retraités);
- soutenir et étendre le programme « anti-tags » sur la commune;
- renforcer la présence de la police municipale dans la rue, notamment le soir et le week-end;
- que soit appliquée la tolérance zéro contre les débarras sauvages;
- créer un fonds de CHF 500 000.- pour la formation, la qualification et l'intégration professionnelle;
- acheter des terrains pour permettre la construction de logements abordables pour tous;
- élargir les horaires des salles de sports, notamment les week-ends.

Il ne s'agit là que de quelques-unes des nombreuses propositions concrètes que nous voulons instaurer à Vernier. Il y a en a beaucoup d'autres, que nous vous ferons découvrir en cours de législature.

**Maintenant: au travail! Nous avons cinq ans pour vous démontrer que vous avez eu raison de faire confiance au PS Vernier.**

**Nous en profitons également pour vous souhaiter UN TRÈS BON ÉTÉ et de bonnes vacances!**

Toutes les dernières actualités, notre programme 2011-2015, notre agenda et pour adhérer:

[www.psvernier.ch](http://www.psvernier.ch)

Parti socialiste de Vernier

p.a. Martin Staub, rte de Peney 27, 1214 Vernier – Email: [staub.martin@gmail.com](mailto:staub.martin@gmail.com)



## UNE IDÉE D'AVANCE!

Mouvement Citoyens Genevois – Case postale 691 – 1214 Vernier

Le MCG Vernier est à votre écoute: tél. 079 941 48 02

[mcg-vernier@bluewin.ch](mailto:mcg-vernier@bluewin.ch)

<http://mcg-vernier-avotreecoutepouragir.blog.tdg.ch>

<https://www.facebook.com/MCGVernier>

### Election au Conseil municipal

Chères Verniolanes, chers Verniolans,

Tous les candidats et les douze Conseillers municipaux tiennent à vous remercier du fond du cœur pour votre soutien et les nombreux messages de sympathie que nous avons reçus.

Tout au long du mandat à venir, nous poursuivrons notre politique de proximité et participative. Nous continuerons à être à votre écoute pour relayer vos attentes au sein du Conseil municipal, sans idéologie, ni intérêts dogmatiques ni personnels.



Thierry Cerutti



Ana Roch



Stéphane Valente



Béatrice Besse



François Ambrosio



Claude Angeloz



Daniel Noël



Michel Renaud



Marc Chappaz



Charles Rey



Brice Arduini



Cyril Nobs

### Mais où sommes-nous donc passés ?

Vous nous avez cherchés dans l'*ActuVernier* de mai et ne nous avez pas trouvés ?

La raison est simple, nous avons été **censurés** par le Conseil administratif.

En effet, nous avons osé l'impensable: saluer le mode d'élection majoritaire qui a permis aux trois formations politiques en place de se placer au Conseil administratif de notre Ville pas Commune par un tour de passe-passe mathématique.

Eh oui! vous avez bien lu: **censurés**.

On ne s'étonnera donc pas que de plus en plus d'électrices et d'électeurs renoncent à leur droit élémentaire de choisir qui présidera leur avenir. Elles et ils pensent sans doute: tous les mêmes.

Peut-on leur donner tort? Lorsque le MCG Vernier fait un score de 30% des voix et n'obtient aucun siège à l'Exécutif. Le deuxième parti de la commune, en terme de sièges, ne sera donc pas représenté au Conseil administratif.

Heureusement, grâce à toutes celles et ceux d'entre vous qui ont porté leur choix sur notre liste, nous allons siéger et faire entendre vos voix au Conseil municipal. Douze Conseillers municipaux veilleront scrupuleusement sur le travail des Conseillers administratifs. Et nous vous remercions pour votre confiance.

On ne pourra pas nous interdire de siéger afin de travailler pour faire avancer notre commune. Au moins cette liberté-là, personne ne pourra nous l'enlever. Vous nous avez confié ce mandat, et nous l'exécuterons!

**Vive Vernier! Vive le MCG!**



# PLR

Les Libéraux-Radicaux Vernier

DE L'AMBIITION  
POUR VERNIER !

## Le PLR approuve les comptes 2014!

Le PLR constate que les comptes communaux enregistrent à nouveau un résultat positif, fruit d'une excellente gestion, qui se traduit par un excédent de revenus d'environ CHF 8 millions. Il se réjouit que la politique volontariste du Conseil administratif ait également permis de réduire la dette communale pour la ramener à CHF 114 millions au 31 décembre 2014! Ainsi le programme de législature du Conseil administratif est respecté et la politique voulue par le PLR est accomplie!

Vu ces conditions le PLR, lors de la séance du Conseil municipal du 19 mai 2015, a donc accepté les comptes 2014 tels que présentés par le Conseil administratif.

Malgré les bons résultats enregistrés, le PLR, fidèle à ses convictions, demande au Conseil administratif de rester prudent lors de l'élaboration du budget 2016, tant pour les comptes de fonctionnement que pour les investissements! Dans cette optique le PLR estime indispensable de développer une analyse de tous les postes au budget et de s'interroger sur la nécessité de leur pérennité.

Monique Mattenberger  
Présidente du Conseil municipal

## Le PLR Vernier élit son nouveau président



Nicolas Aubert

C'est un président heureux qui reprend les rênes du PLR Vernier.

En effet, après une campagne dynamique et respectueuse, Pierre Ronget, Conseiller administratif sortant, est brillamment réélu à l'exécutif et quatre Conseillers municipaux défendront les idées libérales au législatif: Monique Mattenberger, Gilles-Olivier Bron, Vida Ahmari et Laurent Tschopp.

Le PLR, troisième parti de Vernier, sera tout au long de la législature un acteur majeur de la politique de cette Ville peu Commune. Il pèsera de tout son poids sur les grands enjeux: écologie, mobilité, finances et emploi.

Le PLR Vernier est composé de nombreux jeunes talents, pleins d'ambition et fourmillant de projets.

Vous débordez d'énergie et avez envie de la mettre au service de la commune? Vous voulez faire partie d'une équipe dynamique et ambitieuse? Alors rejoignez-nous!

Nicolas Aubert  
Président PLR Vernier, tél. 079 598 58 62



## Vivre avec l'aéroport ou vivre sous l'aéroport...

Le débat sur le développement de l'aéroport à l'horizon 2030 est désormais lancé et les Verts sont aux côtés des habitants de Vernier pour faire entendre avec force la voix de la qualité de vie. Il s'agit d'obtenir une planification du développement aéroportuaire qui tienne autant compte des impératifs économiques dont il ne faut pas nier l'importance que de ceux liés à l'environnement et à la santé publique.

L'aéroport a connu depuis une trentaine d'année une expansion sans retenue, où seule la quantité des vols, des passagers et des retombées économiques étaient mises en valeur. Pollution, nuisances sonores, dévalorisation foncière et immobilière, mal-développement territorial, problème de santé publique, tout cela était relégué, ignoré, déconsidéré au nom des intérêts supérieurs de l'accumulation.

Heureusement, les temps changent. La croissance de ces dernières années a renforcé l'impact des nuisances sur les populations et aujourd'hui, de Cartigny à Versoix en passant par Vernier-Village ou Genthod, les habitants relayés au deuxième plan demandent désormais, et à juste titre, à être respectés et non plus broyés sous les décibels et les particules fines.

Ainsi, à l'horizon 2030, les 45 000 vols et 15 millions de passagers supplémentaires, voulus par la Confédération, le Canton et l'Aéroport sur la base d'une étude douteuse (voir *Le Matin Dimanche* du 24 mai 2015 ainsi que la contre-expertise de Noé 21 <http://bit.ly/1KGfEtg>) sont totalement inacceptables.

De même est inacceptable l'absence de mesure envisagée par le Canton pour compenser du point de vue de l'impact sur la santé publique (voir l'excellent article du *GHI* sur cette question en 2013 <http://bit.ly/1dF6gbX>), de la pollution de l'air et de la mobilité, l'afflux massif que représenteraient les velléités de développement pour 2030.

Ainsi la mobilisation de toutes et tous est indispensable pour obtenir un développement raisonné de l'aéroport qui permette de garder une bonne qualité de vie pour chacun et éloigne **le cauchemar 2030 que nous prédit le directeur de l'aéroport, soit un vol toutes les nonante secondes entre 6h (voire 5h) et minuit.**

Pour toutes ces raisons les Verts vous invitent à signer la pétition demandant une fermeture stricte de l'aéroport entre 23h et 6h, est téléchargeable sur ce lien: <http://bit.ly/1K2VZTc>

Les Verts demanderont également au Conseil municipal et au Conseil administratif d'intervenir auprès de l'OFAC afin que soit gelée la planification du développement de l'aéroport tant que celle-ci n'intègre pas les questions de santé publique, de mobilité ainsi que les compensations foncières et immobilières.

**Il est temps que les autorités comprennent que la population a son mot à dire sur de tels développements et les Verts de Vernier, par le biais de leurs élus au Conseil municipal et de leur Conseiller administratif, Yvan Rochat, entendent bien le rappeler à chaque occasion.**





Agé de 26 ans, je suis membre du PDC depuis peu et c'est la première fois que j'écris un article.

Pour cette première, j'ai choisi de vous raconter l'expérience à laquelle j'ai pu assister le jeudi 28 mai 2015. Je tiens à préciser que, jamais de ma vie, je n'avais participé à ce genre d'événement et donc, je vais vous raconter cette assemblée du PDC avec un regard neuf qui vous parlera sûrement.

Le Parti Démocrate-Chrétien a organisé une assemblée générale lors de laquelle les délégués du parti ont eu la tâche délicate de devoir élire leur candidat au Conseil des Etats, lequel représentera nos belles couleurs ainsi que notre belle Genève à Berne.

Bien évidemment, cette assemblée générale ne portait pas que sur ce vote. Elle a débuté par une introduction magnifique de notre président, puis les candidats qui porteront et défendront nos couleurs aux élections pour le Conseil national de l'automne 2015 nous ont été présentés les uns après les autres. Ensuite a débuté la présentation individuelle des deux candidats au Conseil des Etats que nous avons dû élire; ils disposaient de cinq minutes chacun pour se présenter aux délégués, puis ont été soumis aux questions ouvertes de tous. Après cela, la discussion a été ouverte; c'est un moment où chaque membre a l'occasion de s'exprimer et de partager ses idées. Cela peut paraître tout simple, mais je vous rappelle que nous sommes en politique et que, ce petit détail est juste magnifique, cela démontre que nous sommes une grande famille dans laquelle tout le monde a le droit de s'exprimer et que nous restons tous unis. Après le dépouillement, le candidat choisi a été annoncé: Le PDC a élu M. Raymond Loretan pour rejoindre la liste de l'Entente aux côtés du PLR Benoît Genecand.

Nous avons, dans notre grande famille, des candidats que nous mettons en avant aux élections fédérales 2015. Ces candidats sont tous incroyables et représentent à la perfection l'image ainsi que les idées du Parti Démocrate-Chrétien.

Nous avons des jeunes! Et franchement pas n'importe lesquels, ils sont tous très différents, nous avons rarement l'occasion de voir une liste de candidats aussi diversifiée et avec autant de talents. Ce qui m'a surpris, c'est leur volonté et leur courage; rappelons-le, la politique est un monde qui n'est pas de tout repos et que, pour des jeunes, c'est le début d'une longue aventure remplie d'obstacles qui commence. Je tiens à saluer leur valeur et également tous les efforts qu'ils ont consentis jusqu'à aujourd'hui et vont encore déployer.

Le PDC aura donc deux listes apparentées pour les élections au Conseil national.

Cette soirée était riche, pas seulement en émotions, mais surtout en traditions. Le PDC respecte et écoute toutes les voix de ses membres et c'est juste magnifique! Je tiens à remercier tous les membres du parti qui travaillent tous très dur pour notre ville et notre pays.

Vive le PDC, vive Genève et vive la Suisse!

Dardan SOPI  
Membre du PDC Vernier

## Fête nationale du 1<sup>er</sup> août: la musique à l'honneur!

La Ville de Vernier invite la population à célébrer la fête nationale et à venir découvrir de nombreuses animations récréatives et culinaires.

Rendez-vous dès 18h30 sur la place du Lignon avec au programme:

- 18h30 Fanfare municipale de Vernier
- 19h00 Yodel par le Club Echo du Val de Ruz
- 19h25 Cors des Alpes
- 19h50 Sonneurs de cloches des Hauts de Lavaux
- 20h15 Cérémonie officielle
- 20h50 Yodel par le Club Echo du Val de Ruz
- 21h15 Sonneurs de cloches des Hauts de Lavaux
- 21h30 Cortège aux lampions
- 21h30 Concert Folklo Rock par l'Echo des Ordon
- 22h00 Feu d'artifice, feu de joie
- 22h30 Bal avec l'orchestre « Trio Imagine ».

Distribution gratuite de la soupe et vente du bol souvenir réalisé par Nadège Tagmann, céramiste régionale. Le bol est gratuit pour les habitants de Vernier en âge AVS et un transport gratuit sera organisé. Renseignements et inscription obligatoire auprès du service de la cohésion sociale: tél. 022 306 06 70 — [seniors@vernier.ch](mailto:seniors@vernier.ch).

Nombreux stands de restauration et buvette tenus en majorité par les sociétés communales. Vente de l'insigne du 1<sup>er</sup> août. Pensez à décorer vos fenêtres et balcons!

### Lieu

Place du Lignon, bus 7, 23, 9 et 51 — arrêt Cité Lignon. Venez faire la fête à pied ou en bus!

### INFO

Service de la culture, tél. 022 306 07 80  
[culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch) – [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

Pour des raisons de sécurité, l'usage d'engins pyrotechniques est formellement interdit en dehors de la zone prévue à cet effet et durant la cérémonie officielle. Aucun engin pyrotechnique ne sera vendu sur le lieu de la fête. Nous vous recommandons la plus grande prudence lors de leur emploi et déclinons toute responsabilité en cas d'accidents causés par leur utilisation. Plus d'informations sur [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch)

## INAUGURATION DU MARCHÉ DE VERNIER-VILLAGE

Couleurs, saveurs et bonne humeur étaient au rendez-vous lors de l'inauguration du nouveau marché de Vernier-Village le samedi 30 mai. Les autorités communales étaient présentes pour couper le symbolique

ruban et marquer l'ouverture du marché au son du cor des Alpes.

Au programme de cette journée, découvertes culinaire et dégustation de produits artisanaux et régionaux!

### Infos

Marché de Vernier-Village, les samedis de 8h à 13h sur le terrain de basket de l'école des Ranches – rue du Village 6, 1214 Vernier – bus 6, 19, 28 – arrêt Vernier-Ecole.



## J'aime ma ville, j'en prends soin

Du 19 au 23 mai, la Ville de Vernier a organisé une semaine du civisme sur le territoire verniolan. Le but ? Encourager chacun à préserver notre cadre de vie, en agissant ensemble contre les détritiques et dépôts sauvages d'encombrants ou encore en ramenant son caddie après avoir fait ses courses.



Le rôle des équipes des services communaux est primordial pour maintenir un espace public propre mais leurs ressources ne sont pas infinies et la population peut, à son échelle, participer à réduire le nombre d'incivilités.

La campagne d'information « J'AIMEMAVILLE, J'EN PRENDS SOIN » a souhaité mettre l'accent sur le respect du lieu de vie et la responsabilité de chacune et chacun pour nous aider à maintenir notre ville propre.

La semaine du civisme avait trois champs d'intervention : l'anti-littering, la sensibilisation aux dates de levée et aux

emplacements prévus pour les encombrants et le retour des caddies auprès des centres commerciaux.

**Journée anti-littering (déchets jetés au sol) |** Le nombre important de déchets (mégots, papiers, plastiques, bouteilles, etc.) ramassés quotidiennement sur la voie publique par les services communaux engendre un coût important pour la collectivité et nuit à l'environnement urbain. Le 19 mai, de sympathiques mégots géants étaient présents dans les rues verniolanes, à proximité des abribus, pour distribuer des cendriers de poche et sensibiliser aux bons gestes.

**Journée encombrants |** La gestion des objets encombrants ne peut être productive que si l'on respecte les jours de ramassage. L'opération avait pour objectif de sensibiliser aux dates de levée des déchets encombrants et à l'importance du respect des zones de dépôt prévues. Le 21 mai, plusieurs stands d'information ont été organisés sur la commune avec distribution gratuite de sacs à tri et de calendriers des déchets.



**Opération caddie: «je suis perdu!» |** De nombreux caddies sont récupérés dans les entrées d'immeubles, bois, rivières... Le 23 mai, différents points d'information ont été installés à proximité des centres commerciaux pour sensibiliser aux nuisances environnementales engendrées par cette problématique.



### RÉCUPÉRATION DES DÉCHETS

Les prochaines levées auront lieu :

**ENCOMBRANTS ET MÉTALLIQUES :**  
mardis 7 et 21 juillet  
mardis 4 et 18 août

Déchets valorisés, dans les immeubles et villas équipés du système de containers différenciés :

PET	lundi, jeudi
PAPIER	lundi, mercredi, vendredi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi, jeudi

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au : Centre d'entretien de la Ville de Vernier, via Monnet 3, 1214 Vernier, tél. 022 306 07 00.

## Canicule = Solidarité

**Que se passe-t-il en cas d'alerte canicule ?** | C'est le médecin cantonal qui donne l'alerte : son service informe les autorités communales qui relaient l'alerte auprès de la population. A Vernier, si cela arrivait, une affiche officielle serait placardée rapidement : on y trouve un numéro de téléphone spécial auquel le service de la cohésion sociale et la police municipale répondent par rotation. Dans ce cas, certains habitants qui l'ont demandé sont appelés, voire visités par les mêmes services.

Les personnes qui sont appuyées par imad et peuvent être mises en danger en cas de fortes chaleurs sont suivies de près par ces professionnels.

Si nécessaire, des mesures de protection des personnes sont mises en place (visite d'un médecin, intervention du 144).

Dans cette situation particulière, l'attention que chacun peut porter à ses voisins et à ses proches compte encore plus : pensez-y et merci d'être solidaire !

**Rappel | La police municipale de Vernier est joignable au tél. 022 306 06 55 du lundi au vendredi de 7h à 23h et le samedi de 13h à 23h. En dehors de ces heures ainsi qu'en cas d'urgence la police cantonale (numéro 117) est joignable 24h/24.**



### QUE FAIRE EN CAS DE CANICULE? GRANDES CHALEURS: RESTER AU FRAIS

Les périodes de canicule sont épuisantes pour tous et toutes. Les personnes âgées sont particulièrement menacées: elles ont besoin d'une aide et d'un suivi réguliers. Soyons solidaires: la santé des personnes âgées est l'affaire de tous. Nous devons leur prêter attention, surtout si elles sont seules ou dépendantes.

#### 3 RÈGLES D'OR POUR LES PERSONNES ÂGÉES LORS DES GRANDES CHALEURS

##### 1 SE REPOSER



- Rester chez soi, réduire l'activité physique

##### 2 LAISSER LA CHALEUR DEHORS – SE RAFRAÎCHIR



- Le jour: fermer fenêtres, volets, stores, rideaux
- La nuit: bien ventiler
- Porter des vêtements clairs, amples et légers
- Rafraîchir l'organisme: douches froides, linges humides sur le front et la nuque, compresses froides sur les bras et les mollets, bains de pieds et de mains froids

##### 3 BOIRE BEAUCOUP – MANGER LÉGER



- Boire frais régulièrement (au moins 1,5 l par jour), sans attendre d'avoir soif
- Repas froids riches en eau: fruits, salades, légumes, produits laitiers. Veiller à consommer assez de sel



**SYMPTÔMES POSSIBLES D'UN COUP DE CHALEUR:**  
Faiblesse, confusion, vertiges, nausées, crampes musculaires. Il faut agir immédiatement! Faire boire, rafraîchir la personne, appeler un médecin.

Éditeur: Office fédéral de la santé publique (OFSP)  
Dossier d'information «Que faire en cas de canicule?» de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV), www.sensibilis.ch, © 2011  
Diffusé: CRCL, Diffusion publications CH-3003 Berna  
www.publicationsofficielles.admin.ch  
Numéro de commande: 311.301.1  
OFSP GP 8.12.12/000 4. 8'000 1. 2'000 1/06/12

Schweizerischer Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra  
Office fédéral de l'environnement OFEV  
Office fédéral de la santé publique OFSP

#### En cas de fortes chaleurs :

- Boire de l'eau régulièrement
- Se protéger de la chaleur
- Refroidir son environnement
- Rester en contact

#### Les signaux d'alarme qui doivent vous faire réagir en cas de fortes chaleurs :

- Température du corps élevée (+ 38°C)
- Pouls rapide
- Fatigue, faiblesse
- Maux de tête, crampes musculaires
- Troubles du sommeil
- Bouche sèche
- Confusions, vertiges, désorientation
- Nausées, vomissements, diarrhées

## Les Nouvelles Libellules et le Réseau Seniors Vernier s'exposent à Porto

Les Nouvelles Libellules et le projet Réseau Seniors Vernier seront présentés comme exemples à Porto dans le cadre d'un congrès sur les précarités et les interventions sociales.

Du 7 au 10 juillet 2015, à Porto, l'Association internationale pour la formation, la recherche et l'intervention sociale (AIFRIS) organise le 6<sup>e</sup> Congrès AIFRIS qui aura comme sujet d'étude « Multiplication des précarités : quelles interventions sociales ? »

AIFRIS a pour but de promouvoir le développement scientifique, pédagogique, professionnel et le rayonnement international de l'intervention sociale. L'association vise à développer les moyens d'échange entre formateurs, chercheurs et professionnels de l'intervention sociale. Elle propose des espaces de rencontre pour faire le point d'une part sur les recherches scientifiques, les expériences pédagogiques et les pratiques professionnelles et d'autre part sur les transformations socio-économiques contemporaines.

La Ville de Vernier, pilote dans de nombreuses actions ayant comme objectifs d'augmenter la qualité de vie de ses habitants et de réduire les inégalités sociales, présentera deux projets emblématiques développés à Vernier : les Nouvelles Libellules et le Réseau Seniors Vernier. A cette occasion, Thierry Apothéloz, magistrat en charge du service de la cohésion sociale, présentera la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de ces deux projets fondés sur l'objectif commun d'intervenir auprès des publics fragilisés par la création du lien social, de la solidarité et de la citoyenneté.

**Les Nouvelles Libellules: un projet urbain pour « mieux vivre ensemble »** | Les Libellules est le quartier le plus précarisé sur l'ensemble



Forum participatif du 15 mars. Objectif : créer des projets pour faire vivre les dix espaces de vie des Libellules.

des 475 secteurs du canton. La « barre des Libellules » accueillant 1500 locataires est isolée entre un grand axe routier et une zone industrielle et est dépourvue de lieux de rencontre. A travers la réhabilitation des Libellules, il y a la volonté de valoriser l'image du quartier et de recréer du lien entre les habitants. En 2011, la Ville de Vernier a répondu à un appel d'offres de la Confédération pour que les Libellules deviennent un véritable « Projet urbain ». Retenu, le projet a reçu une subvention sur quatre ans. Les travaux de réfection des appartements des immeubles ont donc pu être accompagnés de la création de sept édicules au pied des immeubles et de dix espaces de vie. Ces nouveaux lieux ont fait l'objet d'une démarche participative incluant les habitants. Pour les accompagner, une travailleuse sociale a été engagée. Les

travaux permettent ainsi de réhabiliter socialement les Libellules et d'y créer des lieux de rencontres. Le chantier a débuté à la fin du printemps 2012 pour une fin des travaux prévue à l'automne 2015.

#### Réseau Seniors Vernier: une approche personnalisée |

Le Réseau Seniors Vernier a pour objectif de répondre aux besoins de personnes âgées potentiellement inscrites dans un parcours de fragilisation qui implique un risque d'isolement et de dégradation de la qualité de vie. Différents facteurs les empêchent d'accéder de manière autonome aux prestations dont elles auraient besoin, et dans certains cas la prestation reste à créer. L'ensemble du projet implique une valorisation des ressources de ces personnes et le développement de la solidarité entre les habitants.

## Vernier tient à sa qualité de vie

L'expansion de Genève Aéroport prévue dans les quinze prochaines années inquiète les autorités verniolanes. Interview avec Yvan Rochat, Conseiller administratif en charge de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

En avril dernier, le Conseil municipal a adopté une résolution afin de faire valoir son point de vue auprès des autorités fédérales et cantonales et les rendre attentives aux nuisances subies par les habitants de Vernier. Tour d'horizon avec Yvan Rochat.

### Pourquoi est-il important que Vernier se positionne maintenant ?

Yvan Rochat: Le Plan sectoriel de l'infrastructure aéronautique (PSIA) vise à définir le cadre du développement aéroportuaire durant ces quinze prochaines années. Il se décide entre juin 2015 et février 2016 et implique la Confédération, le canton et Genève Aéroport. Il est donc important de faire valoir nos préoccupations. Selon une étude de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC), Genève comptera d'ici 2030 45 000 vols et 25 millions de passagers par an. Or, avec un tel nombre de vols, nous arrivons à un taux de nuisances qui affectera l'ensemble des communes de la rive droite du canton, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Selon la direction de l'aéroport, on attend un vol toutes les nonante secondes. Les nuisances sonores et de pollution vont donc empirer.

### Quelle alternative proposez-vous ?

Y.R.: On va sur une fausse piste, il faut se donner les moyens de limiter le développement de l'aéroport. Il ne s'agit pas de cesser le trafic aérien, ni de déplacer l'aéroport, mais il faut se montrer raisonnable pour éviter aux gens d'être pollués et assourdis en perma-

nence. On ne peut pas d'un côté, voter « le droit à un environnement sain », tel que prévu par la nouvelle Constitution genevoise, et de l'autre continuer dans cette voie. De même, on ne peut pas ignorer « le principe de précaution » prévu par la Constitution fédérale en investissant plus de CHF 1 milliard pour développer les infrastructures de l'aéroport. La contradiction est flagrante. Les autorités verniolanes réclament donc un développement mesuré, et non effréné, de Cointrin.

### Qu'envisagez-vous pour limiter ces nuisances ?

Y.R.: Une des mesures est d'interdire tout trafic aérien entre 23h et 6h du matin. On devrait pouvoir également engager Genève Aéroport à utiliser les taxes d'aéroport pour modérer cette expansion. Pour atteindre 45 000 mouvements en 2030, il faudrait augmenter de 3000 le nombre de vols chaque année. Nous proposons d'opter pour une croissance de 1000 vols par an. On passerait ainsi de 15 millions de passagers actuellement à 18 millions en 2030, au lieu de 25 millions!

Nous demandons au canton, à Genève Aéroport et à l'OFAC d'étudier l'impact de la courbe de bruit de ce deuxième scénario, cela en tenant compte des améliorations techniques apportées aux avions. On sait d'ores et déjà qu'avec 45 000 vols par an, la courbe explose.

### Concrètement, que peut réclamer Vernier ?

Y.R.: Le pollueur doit être un payeur et l'aéroport en est un. Le canton de Genève lui assigne une mission, il doit donc mettre la main à la poche. La pollution sonore empêche la construction de logements et diminue la valeur des propriétés. La Ville de Vernier va demander à être dédommée. Enfin, le canton va mener une étude pour évaluer l'impact des pollutions aéroportuaires sur la santé de la population, que ce soit en termes de bruit ou de particules fines, cela afin d'effectuer une vraie pesée d'intérêts, entre santé publique et intérêts économiques.

Propos recueillis par  
Judith Monfrini / Commu'Comm

## ANNONCES GRATUITES

### A vendre

**Bureau en bois** de couleur noire et une chaise de bureau à roulettes, état neuf, 1 m 20 de long et 55 cm de large, 75 cm de hauteur. CHF 150.-.  
Chapeau mexicain traditionnel brodé noir et doré, au plus offrant.

Tél. 076 693 63 42

**A votre service gratuitement. Uniquement pour annonce sans but lucratif: tél. 022 306 06 20 – [communication@vernier.ch](mailto:communication@vernier.ch)**

## Détendez-vous en plein air !

### CINÉMA EN PLEIN AIR

Grâce à une collaboration entre le service de la culture de la Ville de Vernier et l'ABARC, retrouvez cette année des projections en plein air gratuites au parc de Balexert. Venez nombreux, amenez vos couvertures et votre pique-nique !

La projection débute à la tombée de la nuit. Transats à disposition, nombre limité. Annulation des projections en cas de pluie ou de vent. Merci de respecter l'âge légal et conseillé pour la vision des films.



Entrée libre  
Parc de Balexert, av. de Crozet 39, 1219 Châtelaine.

### INFOS

service de la culture,  
tél. 022 306 07 80  
[culture@vernier.ch](mailto:culture@vernier.ch)

### PROGRAMME



#### Vendredi 3 juillet – La famille Bélier

(D'Eric Lartigau, 2014, avec Louane Emera, Karin Viard, François Damians)  
Age légal : 8 ans / Age suggéré : 12 ans

Dans la famille Bélier, tout le monde est sourd sauf Paula, 16 ans. Elle est une interprète indispensable à ses parents au quotidien, notamment pour l'exploitation de la ferme familiale. Un jour, poussée par son professeur de musique qui lui a découvert un don pour le chant, elle décide de préparer le concours de Radio France. Un choix de vie qui signifierait pour elle l'éloignement de sa famille et un passage inévitable à l'âge adulte.



#### Samedi 4 juillet – Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu ?

(De Philippe de Chauveron, 2014, avec Christian Clavier, Chantal Lauby, Ary Abittan)  
Age légal : 6 ans / Age suggéré : 12 ans

Claude et Marie Verneuil, issus de la grande bourgeoisie catholique provinciale sont des parents plutôt « vieille France ». Mais ils se sont toujours obligés à faire preuve d'ouverture d'esprit... Les pilules furent cependant bien difficiles à avaler quand leur première fille épousa un musulman, leur seconde un juif et leur troisième un chinois.

Leurs espoirs de voir enfin l'une d'elles se marier à l'église se cristallisent donc sur la cadette, qui, alléluia, vient de rencontrer un bon catholique.



### Vendredi 10 juillet – La cage dorée

(De Ruben Alves, 2013, avec Rita Blanco, Joaquim de Almeida, Roland Giraud)  
Age légal : 6 ans / Age suggéré : 8 ans

Dans les beaux quartiers de Paris, Maria et José Ribeiro vivent depuis bientôt trente ans au rez-de-chaussée d'un bel immeuble haussmannien, dans leur chère petite loge.

Ce couple d'immigrés portugais fait l'unanimité dans le quartier : Maria, excellente concierge, et José, chef de chantier hors pair, sont devenus au fil du temps indispensables à la vie quotidienne de tous ceux qui les entourent.

Tant appréciés et si bien intégrés que, le jour où on leur offre leur rêve, rentrer au Portugal dans les meilleures conditions, personne ne veut laisser partir les Ribeiro, si dévoués et si discrets. Jusqu'où seront capables d'aller leur famille, les voisins et leurs patrons pour les retenir ? Et après tout, Maria et José ont-ils vraiment envie de quitter la France et d'abandonner leur si précieuse cage dorée ?



### Samedi 11 juillet – Samba

(D'Eric Toledano et Olivier Nakache, 2014, avec Omar Sy, Charlotte Gainsbourg, Tahar Rahim)  
Age légal : 10 ans / Age suggéré : 14 ans

Samba, Sénégalais en France depuis dix ans, collectionne les petits boulots ; Alice est une cadre supérieure épuisée par un burn out.

Lui essaie par tous les moyens d'obtenir ses papiers, alors qu'elle tente de se reconstruire par le bénévolat dans une association.

Chacun cherche à sortir de son impasse jusqu'au jour où leurs destins se croisent...

Entre humour et émotion, leur histoire se fraie un autre chemin vers le bonheur.

Et si la vie avait plus d'imagination qu'eux ?



### Vendredi 14 août – Wallace et Gromit : le mystère du lapin-garou

(De Nick Park et Steve Box, 2005)  
Age légal : 7 ans / Age suggéré : 7 ans

Une « fièvre végétarienne » intense règne dans la petite ville de Wallace et Gromit, et l'ingénieur duo a mis à profit cet engouement en inventant un produit anti-nuisibles humain et écolo, qui épargne la vie des lapins. L'astuce consiste simplement à capturer, à la main, un maximum de ces rongeurs et à les mettre en cage. A quelques jours du Grand Concours Annuel de Légumes, les affaires de Wallace et Gromit n'ont jamais été aussi florissantes, et tout irait pour le mieux dans le meilleur des mondes, si un lapin-garou géant ne venait soudain s'attaquer aux sacrosaints potagers de la ville. Pour faire face à ce péril inédit, l'organisatrice du concours, Lady Tottington, se tourne vers nos deux « spécialistes » et leur demande d'appréhender le monstre.



### Samedi 15 août – 20 ans d'écart

(De David Moreau, 2013, avec Virginie Efira, Pierre Niney, Gilles Cohen)  
Age légal : 12 ans / Age suggéré : 14 ans

Alice Lantins a 38 ans. Elle est belle, ambitieuse et fait preuve d'une impeccable conscience professionnelle au point d'en oublier sa vie privée. Bref, elle a tout pour devenir la prochaine rédactrice en chef du magazine *Rebelle*, tout sauf son image de femme coincée. Mais lorsque le jeune et charmant Balthazar, à peine 20 ans, va croiser le chemin d'Alice, le regard de ses collègues va inexplicablement changer. Réalisant qu'elle détient la clef de sa promotion, Alice va feindre la comédie d'une improbable idylle.



### Vendredi 21 août – The Grand Budapest Hotel

(De Wes Anderson, 2014, avec Ralph Fiennes, Tony Revolori, F. Murray Abraham)  
Age légal : 10 ans / Age suggéré : 14 ans

Le film retrace les aventures de Gustave H, l'homme aux clés d'or d'un célèbre hôtel européen de l'entre-deux-guerres et du garçon d'étage Zéro Moustafa, son allié le plus fidèle.

La recherche d'un tableau volé, œuvre inestimable datant de la Renaissance, et un conflit autour d'un important héritage familial forment la trame de cette histoire au cœur de la vieille Europe en pleine mutation.



### Samedi 22 août – Les grandes ondes

(De Lionel Baier, 2014, avec Valérie Donzelli, Michel Vuillermoz, Patrick Lapp)  
Age légal : 10 ans / Age suggéré : 14 ans

Avril 1974. Deux journalistes de la radio sont envoyés au Portugal pour réaliser un reportage sur l'entraide suisse dans ce pays.

Bob, technicien proche de la retraite, les accompagne à bord de son fidèle combi VW.

Mais sur place, rien ne se passe comme prévu : la tension est à son comble entre Julie, la féministe, et Cauvin, le reporter de guerre roublard.

La bonne volonté de Pelé, le jeune traducteur portugais, n'y fait rien : la petite équipe déclare forfait. Mais le vent de l'Histoire pousse le Combi VW en plein cœur de la Révolution des Œillelets, obligeant cette équipe de Pieds Nickelés à prendre part, et corps, à cette folle nuit du 24 avril 1974.

## BUVETTE, CHAISES LONGUES ET ANIMATIONS DANS LE PARC DE BALEXERT

Du 30 juin au 23 août 2015  
Mardi au dimanche: 12h à 20h

Le service des espaces verts en collaboration avec la délégation à la jeunesse de la Ville de Vernier proposent les « activités d'été » durant les mois de juillet et d'août prochains dans le parc de Balexert. Des animateurs et des jeunes de Vernier s'occupent de la gestion d'une buvette, du prêt de jeux et de chaises longues.

Tous les après-midi, des glaces et des boissons fraîches seront en vente à la buvette. Par ailleurs, des jeux (baby-foot, jeu d'échecs géant, etc.) ainsi que des activités ponctuelles (grillades, bricolages, lotos) seront proposées aux habitantes et habitants de Vernier.

### Lieu

Parc de Balexert, av. de Crozet 39  
1219 Châteline

### Contact

Tél. 077 498 36 39



## LECTURE TRANSAT

Les bibliothèques de Vernier vous proposent une sélection de livres et de magazines à lire ou feuilleter confortablement installé dans un transat!

### Châtelaine

29 juin-9 juillet 2015  
Lu-Je: 14h-17h30  
Place de Châtelaine

### Avanchets

13-18 juillet 2015  
Lu-Ma / Je-Sa: 14h-17h30  
Espace football de la rue  
François-Durafour (Cité-été)



### Vernier

3-13 août 2015  
Lu-Je: 14-17h30  
Parc Chauvet-Lullin

20-23 juillet 2015  
Lu-Je: 14h-17h30  
Pataugeoire des Avanchets

Gratuit, annulé en cas de mauvais temps.

## DU NOUVEAU À VERNIER-VILLAGE

Qui n'en a pas eu marre de manger tous les jours des courgettes qui deviennent énormes si on ne les coupe pas à temps? Ou des tomates qui pourrissent sur le pied? Ou des fruits à ne plus savoir qu'en faire? Qui rêve de manger des légumes ou des fruits des jardins du village?

Une habitante du village, soutenue par le Contrat de Quartier, a eu l'idée de mettre à disposition une

### « Armoire à légumes »

Elle sera placée début juin derrière la poste, sur le parking qui longe la route de Peney.

Venez y déposer vos excédents ou vous servir librement! C'est gratuit, convivial et solidaire. Chacun peut donner ce qu'il a en trop, même quelques brins de plantes aromatiques cultivées sur le balcon, chacun peut recevoir. Nous voyons tous que le monde ne tourne pas rond! A nous de faire un pas vers plus de solidarité, en partageant la nourriture que la terre nous offre.



## « JOYEUX DIMANCHES ! »

Il vous arrive peut-être de vous trouver seul-e le dimanche alors que vous aimeriez pouvoir passer un moment en bonne compagnie. C'est pourquoi le « Réseau solidarité » d'Aire-Le Lignon organise, un dimanche par mois, un repas ouvert à tous, et vous donne l'occasion de le partager avec d'autres de manière conviviale.

Prix du menu: CHF 10.- min. boissons et café inclus. Le vin est en supplément.

Le prochain repas aura lieu  
**dimanche 28 juin 2015**  
**à 12h15**

Restaurant des cuisines scolaires du Lignon (sous la Salle des Fêtes).

Inscription jusqu'au vendredi qui précède à midi, par téléphone:

M. Walter Hatt, tél. 022 796 62 79, et M. Giancarlo Turrini, tél. 022 796 28 53.

**Attention, le nombre de places est limité!**



# Jazz contemporain avec Soraya Berent et Simon Ammann

Un joli mélange de chant et de piano autour du jazz contemporain par le duo Soraya Berent et Simon Ammann se dévoile à la Maison Chauvet-Lullin le vendredi 3 juillet.

Les deux jeunes musiciens sont enthousiastes de présenter leurs compositions qui expriment une volonté de se rapprocher des coïncidences, du simple et de ses paradoxes.

Les thèmes développés ont pris une direction vers la poésie anglo-saxonne (Paul Auster, Emily Brontë) en faisant un détour par le swing, un plus large par la richesse harmonique, et le tout passant à travers le cerceau de l'improvisation.

Les poèmes se veulent parlés ou chantés, composés ou repiqués et parfois déphrasés. Aux pulsations communes ou fragmentées, les liens se renforcent entre mots et notes, sons et déclamation, silence et écoute.

Auteurs et compositeurs:  
Soraya Berent et Sébastien Ammann

## INFO

Soraya Berent et Sébastien Ammann  
**Vendredi 3 juillet à 20h30**

Ouverture des portes à 20h

Prix d'entrée: CHF 20.-

Nombre de places limitées, réservation: sorayaberent@gmail.com

Maison Chauvet-Lullin, rue du Village 57, 1214 Vernier, bus 6, 19, 57, 28, arrêt Vernier-Village.



© Tatjana Curic

## ACTUVERNIER: PLANNING DES PARUTIONS 2<sup>E</sup> SEMESTRE 2015

Edition de	Remise des textes	Date de distribution
Août	3 août	26 août
Septembre	31 août	23 septembre
Octobre	28 septembre	21 octobre
Novembre	26 octobre	18 novembre
Décembre	23 novembre	16 décembre

## Prix Chronos de littérature 2015



Remise du Prix Chronos 2015 au Salon du livre et de la presse de Genève 2015.

Le Prix Chronos de littérature a été créé en France en 1996 par la Fondation nationale de gérontologie. Dès 1997, Pro Senectute (fondation suisse présente dans tous les cantons) a repris le concept en Suisse. Il propose à des jeunes de 10 à 12 ans ainsi qu'à des seniors de lire cinq ouvrages ayant pour thèmes les relations entre les générations, la transmission du savoir, le parcours de vie, la vieillesse, etc. Après les cinq lectures, chacun vote pour son livre préféré et l'auteur gagnant est récompensé au printemps lors du Salon du livre et de la presse de Genève.

Depuis 2014, la délégation aux seniors du service de la cohésion sociale et les bibliothèques communales ont collaboré avec les deux immeubles à encadrement pour personnes âgées (imad) et l'établissement médico-social (EMS) La Châtelaine, afin de promouvoir la lecture intergénérationnelle dans les institutions ou à domicile.

Résultat de cette démarche : une trentaine d'aînés ont lu les livres et une quinzaine d'entre eux ont rencontré et discuté autour de ces ouvrages avec cinq classes de l'école du Lignon, pour un total de 78 élèves environ.

Les échanges ont été très enrichissants pour tous. Voici quelques récits des écoliers des classes 7P et 8P de l'école du Lignon suite à leur participation.

**Autour de la rencontre** | J'ai apprécié cette rencontre. Nous avons discuté de tous les livres. Les aînés étaient sympathiques et accueillants, mais pas très bavards (pour certains). Sinon, ça s'est très bien passé. Tout le monde a beaucoup apprécié. J'aimerais y retourner.

La rencontre avec les personnes âgées était bien. Ils étaient cool et gentils. On s'est beaucoup amusés avec les personnes âgées. Elles ont bien débattu sur les différents livres.

Au début, on se moquait un peu, on était gênés, puis on est redevenus sérieux et on a beaucoup parlé d'un livre en particulier. C'est le livre *La fille qui n'aimait pas les fins* parce que ça avait un peu à voir avec la vraie vie. C'était un lien entre enfants et grands-parents.

Les personnes âgées étaient sympas. Je me suis lancée dans la discussion et j'ai dit tout ce que je voulais dire. Les personnes présentes avaient toutes des caractères bien différents. Il y en avait une qui était plutôt timide, une qui écoutait beaucoup, avec attention et une autre qui parlait beaucoup (elle avait 92 ans!). Personnellement, j'ai trouvé ça trop cool!

**Autour des sujets** | On a parlé du mariage des personnes âgées. Elles nous ont parlé de ce qu'elles auraient fait à la place des grands-parents du livre.

Cette rencontre était super parce que les personnes âgées étaient gentilles avec nous et qu'elles nous ont parlé de leur vie et de ce qui était différent d'aujourd'hui comme, par exemple, les salles de bain.

La personnalité du héros du livre *Mauvais garçon* nous a beaucoup touchés parce qu'être un mauvais garçon et s'en sortir parce qu'on aime un cheval est une chose très rare. Un des aînés a trouvé magique que cet amour du cheval sauve cet enfant. Nous sommes d'accord avec lui.

A travers ce livre, on a surtout parlé des nouveaux moyens électroniques : téléphones, ordinateurs, internet... Avec ces objets, on ne s'occupe du coup plus trop de nos grands-parents et on les oublie un peu. De plus, les personnes âgées nous ont dit qu'elles étaient un peu tristes et on a commencé à comprendre, et il y a eu une chouette discussion. Plusieurs personnes âgées présentes ont aussi aimé ce livre. On a découvert qu'on avait plusieurs choses en commun. Les personnes âgées ont été super sympas avec nous et, à la fin, elles nous ont proposé un merveilleux goûter.

Un grand merci pour leur texte à : Fiorella, Eronit, Aïssé, Loula, Nicolas, Santiago, Josy, Chiara, Danimey, Sabrina, Leard, Ifede, Yasha, Blendi!

### LE PRIX CHRONOS 2016 A BESOIN DE VOUS !

La Ville de Vernier reconduit le projet de lecture intergénérationnelle pour les seniors et les jeunes qui le souhaitent. Les livres seront disponibles dès octobre 2015. Pour tous renseignements : service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70, [seniors@vernier.ch](mailto:seniors@vernier.ch) ou auprès des trois bibliothèques municipales : Châtelaine, tél. 022 306 07 97, Vernier, tél. 022 306 07 98, Avanchets, tél. 022 306 07 96.



Rencontre Prix Chronos 2015 à l'immeuble d'encadrement pour personnes âgées du Lignon (imad).



Rencontre Prix Chronos 2014 à l'école du Lignon.



# « Voyages, voyages » C'est à emprunter en bibliothèque !



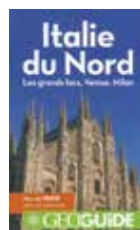
## **Croisières en Méditerranée – Ulysse**

Ce guide fournit une foule de renseignements pour choisir au mieux sa croisière. Ressources disponibles, vie à bord du navire, meilleurs moments de l'année pour partir. Il décrit également les différentes compagnies et les caractéristiques techniques des paquebots, ainsi que les destinations fréquentées lors de ces croisières (ports d'embarquement et d'escale), le tout accompagné de plans et de renseignements pour s'y rendre par les moyens de transport locaux.



## **1000 idées de voyages sur l'eau – Geobook**

Propositions de voyages fluviaux ou maritimes à travers le monde : passage du cap Horn en voilier, descente du Nil en felouque, navigation sur le canal du Midi en péniche, découverte de la baie d'Halong en jonque, etc. Avec des conseils pratiques pour choisir le bateau, la période pour partir, etc.



## **Italie du Nord: les grands lacs, Venise, Milan – Géoguide**

Voguer sur les lacs d'Italie, bercé par les clapotis de l'eau dans un vaporetto avant de s'extasier devant les sublimes îles Borromées, par exemple. Ce guide pratique et culturel est bien utile pour découvrir le nord de l'Italie et les berges du lac Majeur, du lac de Côme et du lac de Garde. Avec une sélection d'adresses pour se restaurer, dormir, sortir ou boire un verre en fonction de son budget.



## **Ma vie de pingouin, de Katarina Mazetti**

Vous rêvez d'une croisière de l'extrême ? Alors, c'est parti pour l'Antarctique ! Sur le navire, une galerie de personnages aussi différents les uns que les autres : une globetrotteuse septuagénaire qui répertorie les similitudes entre humains et animaux, Tomas, qui veut en finir avec les tracasseries de la vie, Wilma dont la bonne humeur inébranlable laisse croire que tout lui sourit. Sans les quelque 400 000 manchots royaux qui peuplent les lieux... Quoi de mieux pour réchauffer les cœurs en perdition qu'un iceberg, pour peu qu'il se retourne, révélant le pingouin qui sommeille en chacun ?



## **Le fabuleux voyage d'un jeune homme en combinaison spatiale dans un combi Volkswagen, de Scarlett Thomas**

Luke, 25 ans, est allergique au soleil et doit donc rester confiné. Julie, quant à elle, est brillante mais a peur de tout et n'ose quitter sa ville natale. Un jour, Luke apprend qu'un gourou peut le guérir. Avec Julie et deux amis, ils partent dans un combi Volkswagen, Luke portant une combinaison spatiale. Ce voyage changera leur vie.



## **Fin d'été, de Johan Theorin**

Kent et Veronica Kloss sont les propriétaires d'un vaste complexe touristique suédois, le Olandic Resort. Et comme tous les étés, des milliers de touristes débarquent sur l'île d'Ôland pour fêter la Saint-Jean. Mais parmi eux cette année-là, un vieil homme à l'allure inquiétante rôde autour du domaine, hanté par les fantômes de son passé...

Ce roman a reçu le Prix du meilleur polar suédois.

## C'est l'été : romans passionnants pour les plus jeunes !



## **Chat par-ci, chat par-là, de Stéphane Servant, illustrations de Marta Orzel**

D'un côté de la rue il y a Lorette, une vieille dame à la jambe cassée, elle déteste les chats, sauf Lundi, le chat errant du quartier. Lorette s'ennuie, jusqu'à ce que Lundi lui apporte le petit mot d'un mystérieux inconnu...

De l'autre côté de la rue vit Sofiane, un jeune garçon à la jambe dans le plâtre qui adore les lundis et les chats, surtout le chat errant du quartier. Sofiane est très timide et un peu seul, il décide d'utiliser ce chat pour envoyer des mots à la petite voisine d'en face qu'il observe depuis sa fenêtre de chambre... Un roman plein d'imagination et de suspense contenant deux histoires avec un lien que l'on peut commencer dans n'importe quel sens...

**Dès 8 ans**



## **Le baiser du mammouth, d'Antoine Dole**

Arthur est fou amoureux de la copine de sa sœur, Fiona. Seul petit souci : Arthur a 9 ans, et Fiona en a 15 ! En apprenant la découverte de mammouths conservés dans la glace, il décide, pour surmonter leur différence d'âge, de congeler Fiona jusqu'à ce qu'il ait 15 ans... Il ne lui reste plus qu'un petit détail à régler : comment procéder discrètement ?

*Très drôle...*

**Dès 9 ans**



## **Oliver et les îles vagabondes, de Philip Reeve, illustrations de Sarah McIntyre**

Oliver voyage depuis toujours : ses parents sont de grands explorateurs. Le jour arrive où, n'ayant plus rien à découvrir, ils décident de rentrer chez eux, dans leur maison à Calmeplot. Oliver est ravi : enfin, il va pouvoir mener une vie plus normale... Oui mais voilà, à peine arrivés, ses parents découvrent avec surprise que la baie est pleine de petites îles, ce qui est tout à fait nouveau : ni une ni deux, ils partent explorer ces îles mystérieuses sur-le-champ... Oliver se rend tout à coup compte que les îles ont disparu, et ses parents aussi...

*Un texte loufoque et des illustrations originales composent un roman jeunesse unique, explosif, aussi divertissant à lire qu'à regarder. Filles et garçons adoreront !*

**Dès 9 ans**



## **Mollo mollo le matin et pas trop vite l'après-midi, de Gaia Guasti**

C'est la poisse, Prune doit passer deux semaines chez son grand-père au fin fond de la France à Mollo-en-Borgne où il n'y a que peu d'habitants et aucun de moins de 60 ans. Alors qu'elle est amoureuse d'Augustin et serait bien restée auprès de lui... Mais un matin, l'arrivée d'une lettre va tout bouleverser. L'atmosphère s'inverse alors complètement pour dévoiler une nouvelle situation.

*On plonge quelques minutes (ce roman se lit très, très vite !) dans l'esprit de Prune et on s'attache rapidement à tous ces personnages délicieux ! Un livre destiné à tous dès 10 ans mais qui amènera peut-être un non-lecteur plus âgé à le devenir.*

**Dès 10 ans**

**Inscription et prêts gratuits !** Découvrez toutes les nouveautés que nous avons sélectionnées et préparées pour vous dans le **Catalogue en ligne** des Bibliothèques de la Ville de Vernier : [www.vernier.ch/biblio](http://www.vernier.ch/biblio)

## Un Verniolan dialogue sans tabou sur l'écologie

En tant que fervent défenseur d'une écologie éclairée, Jean-François Bouvier démontre à travers son ouvrage *Dialogue sans tabou sur l'écologie* qu'à l'aube d'une ère géologique nouvelle (l'Anthropocène), caractérisée par les impacts durables des activités humaines sur la Terre, notre responsabilité nous impose d'agir selon nos moyens, en commençant par l'endroit où l'on vit, sans se préoccuper de ce que « les autres ne font pas ».

« Nos besoins sont sans limite, mais le monde est limité. Croire qu'il y aura indéfiniment tout ce dont nous pensons avoir besoin au quotidien, quelle naïveté ! Mais est-ce que l'homme est prêt à s'adapter à ce changement de paradigme ? »

Ce livre s'adresse aux sceptiques, à celles et ceux qui hésitent. Comment, qui croire ? Agir pour s'assurer de la pérennité des facteurs environnementaux indispensables à la vie n'est pas absurde, même si individuellement nous n'en ressentons pas l'urgence absolue. La protection de l'environnement avec l'aide d'une « économie responsable » représente la meilleure alliance pour assurer à l'Homme un avenir de qualité.

**Jean-François Bouvier** | Né à Genève en 1955, il vit à Vernier. Technicien en mécanique et universitaire (SES), il travaille pour Serbeco SA, leader en Suisse dans le domaine de l'environnement (recyclage et fournitures d'énergies renouvelables), dont il est membre de la direction. A Genève, il a siégé à la commission consultative de l'énergie (2010-2014) et à la commission consultative de la diversité biologique (2010-2018). Il est membre du comité de l'AZI (Association des entreprises des communes de Vernier-Meyrin-Satigny), préside la commission énergie et environnement du Parti libéral-radical du canton de Genève. Il réfute l'idée qui voudrait que la valeur des biens et services soit trop élevée et devrait tendre vers zéro. En 2014, il s'est rendu au Bouthan pour étudier le Bonheur National Brut (GNH) opposé au PIB.



*Dialogue sans tabou sur l'écologie* de Jean-François Bouvier, Editions Slatkine. Ouvrage disponible en librairie, sur internet : [www.slatkine.com](http://www.slatkine.com) et prochainement en prêt à Vernier dans les bibliothèques municipales.

### HORAIRES DE VOS BIBLIOTHÈQUES DU 27 JUIN AU 30 AOÛT 2015

Bibliothèque des Avanchets	Bibliothèque de Châtelaine	Bibliothèque de Vernier
Rue du Grand-Bay 21 Tél. 022 306 07 96	Av. de Châtelaine 81 Tél. 022 306 07 97	Rue du Village 57 Tél. 022 306 07 98
Judi 15h-19h	Lundi 15h-19h	Mardi 16h-20h

Réouverture selon l'horaire normal lundi 31 août 2015.

## Visite du Parc des oiseaux de Villars-les-Dombes

Invitation aux habitants des Avanchets dès 55 ans !

**Judi 24 septembre 2015 de 8h45 à 18h environ**

Inscriptions indispensables auprès du service de la cohésion sociale de la Ville de Vernier avant le 25 août par téléphone au 022 306 06 70 (9h-12h et 13h-16h, sauf mardi) ou par e-mail à l'adresse : [seniors@vernier.ch](mailto:seniors@vernier.ch)

Les personnes à mobilité réduite sont les bienvenues.

Prix : CHF 35.-/personne tout compris (hors boissons et café au restaurant). Paiement à l'avance obligatoire. Carte d'identité et euros nécessaires.

Départ : **8h45** environ, en car, devant le sauna des Avanchets.

Retour : **18h** environ, en car, au même endroit.

Cette excursion a été préparée par un groupe de retraités des Avanchets avec le soutien de : la Maison de Quartier et l'IEPA Avanchets (**imad**), le CAD (Centre d'animation pour retraités), le Contrat de Quartier des Avanchets et la Ville de Vernier.



### THÉ DANSANT POUR LES SENIORS

Rencontres musicales des Avanchets

Au Thé Dansant des Avanchets, vous laissez vos problèmes quotidiens à la porte de la salle pour passer un moment dans la joie, la gaîté et la bonne humeur !

**Samedi 29 août 2015 de 14h à 18h**

Centre de Quartier des Avanchets (centre commercial).

Toujours prêts à danser ? Tango, valse, passo doble, bolero, cha-cha-cha, samba, rock, twist, disco.

La formule reste la même : les pâtisseries et les boissons seront proposées à prix modique. **Venez nous rejoindre!** Le centre accueille les personnes à mobilité réduite.

Pensez à vous faire plaisir, prenez un moment pour vous divertir !  
Pour de plus amples informations : tél. 076 327 32 08.



# BénéVernier... le plaisir de partager, vous connaissez ?

Le groupe de bénévoles offre les services suivants :

## Repas conviviaux pour les aînés

Partager le repas deux jeudis par mois à la Maison de Quartier de Vernier-Village ou à la Maison de Quartier des Avanchets plutôt que de manger seul.  
Coût du repas CHF 13.-.

## Transport

Accompagner des personnes pour des rendez-vous liés à la santé (médecin, dentiste, pédicure, etc.).  
Coût du transport: CHF 10.-.

## Accompagnement

Permettre à des personnes de sortir de leur solitude grâce à des visites, de la lecture, des promenades, etc.

## Coup de main

Effectuer des petits travaux (changer une ampoule, déplacer un meuble, etc.).

Pour de plus amples renseignements, un coup de fil à la permanence. Nous nous efforcerons de donner une réponse positive à votre demande.

## Permanence

Rue du Village 22, 1214 Vernier, tél. 022 341 30 40.  
Lundi après-midi de 14h à 16h.  
Jeudi après-midi de 14h à 16h (pas de permanence le jeudi en juillet et août).



## REPAS POUR LES AÎNÉS PAR BÉNÉVERNIER

**Vous êtes retraité, vous vivez sur la commune de Vernier et vous mangez seul ?**

BénéVernier vous invite à partager un repas convivial. Le prix des repas est de CHF 13.- à régler sur place, il comprend une entrée (soupe ou crudités), un plat principal, un dessert ainsi que les boissons (vin, café, thé). Inscription par téléphone à la permanence de BénéVernier les lundis de 14h à 16h au tél. 022 341 30 40.

Dernier délai pour les inscriptions: le lundi avant le repas. En cas d'empêchement de dernière minute, merci de téléphoner au service de la cohésion sociale, tél. 022 306 06 70.

### Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île »

Ch. de Mouille-Galand 21  
1214 Vernier  
**Jeudis 2, 16 et 30 juillet 2015**

### Centre de quartier des Avanchets

Rue du Grand-Bay 21  
1220 Les Avanchets  
**Jeudi 3 septembre 2015**

## « Cité Été » aux Avanchets

Les équipes d'animation de la Maison des Jeunes de l'Eclipse, de la Maison de Quartier des Avanchets et des travailleurs sociaux hors murs (TSHM) t'attendent! Elles sont rejointes cette année par la ludothèque et la bibliothèque des Avanchets.

Du jeudi 25 juin au vendredi 18 juillet 2015, Cité Été revient à l'Espace football de la rue François-Durafour aux Avanchets.

Le coup d'envoi se fera le jeudi 25 juin 2015 lors des grillades pour tous!

Cette année encore, Cité Été te donne la parole. Participe à ton été, que tu aies entre 6 et 66 ans! Le FORUM qui aura lieu le samedi 27 juin 2015 dès 15h est un espace qui te permettra de proposer les activités et les sorties que l'équipe mettra en place pour toi pendant « Cité Été 2015 ». A cette occasion, nous t'invitons à choisir les animations estivales parmi la multitude de choix à disposition!

### Horaires

Lundis et mardis: 14h-19h.  
Mercredis: horaire selon programme (sorties).  
Jeudis, vendredis et samedis: 14h-22h grill, tables et bancs à disposition dès 18h.  
Dimanches: fermé.

### Programme

Sont déjà au programme:  
Semaine 1 (29 juin – 4 juillet 2015).  
Lundi 29 juin: jeux.  
Mardi 30 juin: jeux.  
Mercredi 1<sup>er</sup> juillet: sortie Aquaparc, Le Bouveret: CHF 20.-.  
Jeudi 2 juillet: grillades.  
Vendredi 3 juillet: grillades et animations.  
Samedi 4 juillet: grillades et projections.

A toi de compléter le programme pour les semaines suivantes!

En plus, le magnifique bar-terrasse (monté et géré par les jeunes) te proposera des boissons fraîches ainsi que des glaces tout au long du mois. Un espace « grill » permettra de belles rencontres et d'échanger tes recettes entre voisins!

Toutes les activités et animations sont encadrées par des animateurs socioculturels et des moniteurs d'encadrement du temps libre. Des sorties réservées aux jeunes (jusqu'à 25 ans) sont organisées tous les mercredis du mois de juillet à des prix raisonnables (des arrangements financiers peuvent être envisagés).



## INFO

Cité Été n'accueille pas d'enfants en dessous de 5 ans non accompagnés. Les animations sur place sont gratuites et se font sur le modèle de l'accueil libre, sauf pour les sorties où une feuille d'inscription est demandée.

### Maison de Quartier des Avanchets

c/o Contrat de Quartier des Avanchets  
Rue du Grand-Bay 21  
1220 Les Avanchets  
Tél. 022 796 24 80  
[www.mqavanchets.ch](http://www.mqavanchets.ch)

### Maison des Jeunes l'Eclipse

Route de Meyrin 70  
1220 Les Avanchets  
Tél. 022 796 14 40  
[www.mjeclipse.ch](http://www.mjeclipse.ch)  
Facebook: Maison des Jeunes l'Eclipse.

### Travailleurs sociaux hors murs (TSHM) – Vernier

Avenue des Libellules 8  
1219 Châtellaine  
Tel. 022 796 09 70  
[tshm.vernier@fase.ch](mailto:tshm.vernier@fase.ch)

## Petit prodige verniolan

Nicolas Comi a la passion du piano depuis son plus jeune âge. En mai dernier, ce Verniolan de 10 ans a remporté le deuxième prix du 40<sup>e</sup> Concours suisse de musique pour la jeunesse (CSMJ). Portrait d'un mélomane en culottes courtes.



Nicolas Comi et sa famille habitent un immeuble coloré situé au chemin de l'Etang, à Châtelaine. Nicolas a une sœur jumelle et une petite sœur de 8 ans. Né en mars 2005, il a 10 ans et la passion du piano l'a saisi tout petit déjà. Il y consacre environ une heure chaque jour, sans se forcer, simplement parce qu'il aime ça. En mai dernier, il a pu se présenter deux fois en concert sur la commune de Vernier. Le 19, il se produisait au P'tit Music'Hohl pour l'Académie romande, puis le 21 à la Maison Chauvet-Lullin.

**Une passion de jeunesse |** Nicolas a attrapé le virus du clavier à 4 ans déjà, lorsque sa mère lui achète un petit piano dans un magasin de jouets. L'instrument contenait des chansons préenregistrées que le jeune garçon s'amusait à

reproduire avec sa main droite. Quelques mois plus tard, en voyant qu'il a le goût de la musique, ses parents lui achètent un piano électrique et lui trouvent un professeur qui lui rendra visite régulièrement à son domicile. Pendant cette période, l'apprenti pianiste commence à jouer de la musique de variété tout en acquérant les bases de l'harmonie.

**Un penchant pour le classique |** Vers 8 ans et demi, il décide de se lancer dans l'apprentissage de la musique classique. On l'inscrit alors au Conservatoire de musique de Genève où le professeur et pianiste de concert Thomas Delclaud le prend sous son aile. Depuis septembre 2014, il suit ainsi des cours tous les jeudis soir. «J'ai beaucoup progressé dans le délié des doigts», confie Nicolas Comi.

Le jeune garçon aime interpréter des morceaux de Frédéric Chopin ou de Jean-Sébastien Bach, «qui est baroque», précise-t-il savamment, mais également des pièces de Wolfgang Amadeus Mozart. Il s'entraîne avec plaisir entre quarante-cinq minutes et une heure par jour. «J'aime jouer du piano, je ressens du bonheur», explique-t-il. Il avoue pourtant que «ce n'est pas toujours facile d'exercer les mêmes morceaux tous les jours, de reprendre là où l'on s'est trompé...», avant de s'exclamer: «Mais quand je les joue bien, je suis très content!»

**Un concours national |** Il y a quelque temps, un ami du père de Nicolas lui parle du Concours suisse de musique pour la jeunesse (CSMJ), une compétition destinée aux musiciens en herbe âgés de 8 à 11 ans. Cette année, le concours réunissait plus de 1000 concurrents. Notre jeune artiste s'est d'abord produit le 21 mars à Genève pour une première sélection. Il a remporté la première place en jouant une sonate de Mozart et une fantaisie de Chopin. «Les trois jurés ont dit que j'avais joué avec beaucoup d'émotion», se souvient Nicolas. Le 7 mai, la finale attendait le petit Verniolan à Lugano. Le jeune

prodige y empoche brillamment le deuxième prix, devançant les 301 autres finalistes, venus des quatre coins de Suisse.

**Sur scène |** Notre pianiste n'est pas intimidé par le public ou un jury. Et pour cause, depuis un an il se produit régulièrement à l'église Saint-Pie-X à Châtelaine. Le public est toujours émerveillé de voir un si jeune garçon avec autant de talent et prennent beaucoup de plaisir à l'écouter. Quand il sera grand, Nicolas aimerait être alpiniste ou vétérinaire, ou encore garde dans l'un de nos parcs nationaux. Et qui sait, peut-être même pianiste! On se quitte sur une note musicale, les doigts du petit prodige courent avec aisance sur le clavier, devant le regard admiratif de sa maman, qui reconnaît modestement «être fière de lui».

Judith Monfrini / Commu'Comm

## L'ÉTÉ À LA MAISON DE QUARTIER D'AÏRE-LE LIGNON

### Accueil quartier Du 29 juin au 3 juillet

Mardi: 16h-22h accueil tout public et soirée grillades. On allume le feu et vous amenez de quoi griller (lors de la soirée les enfants doivent être accompagnés).

Mercredi: 10h-19h sortie sur inscription enfants et/ou préados selon le programme.

Jeudi: 14h-19h accueil tout public (gratuit).

Vendredi: 9h-18h sortie sur inscription enfants et/ou préados selon le programme.

### Du 6 au 10 juillet

Mardi: 10h-19h: sortie aux Bois des Brigands (enfants).

Mercredi: 14h-19h accueil tout public (gratuit).

Jeudi: 10h-19h sortie: stand-up paddle + animation ASL (préados).

Vendredi: 14h-19h accueil tout public (gratuit).

### Centre aéré d'été de la ville de Vernier

Pour les enfants de 4 à 12 ans du 29 juin au 21 août. Inscriptions à la semaine.

Infos sur <http://centreaere.mqal.ch>



## Retour sur un « petit déjeuner équilibré » aux Avanchets

Le 19 mai dernier, 29 classes des écoles d'Avanchet-Salève et d'Avanchet-Jura ont pris un petit déjeuner équilibré dans une ambiance chaleureuse.

C'est grâce au soutien de la Ville de Vernier, via la délégation à la jeunesse, Aldi Suisse et l'APeCA, que ce petit déjeuner a pu être financé. La commission santé de l'établissement Avanchets, les enseignantes et enseignants ainsi que des parents d'élèves ont assuré la bonne organisation et le déroulement de cet événement.

Les grands ont reçu les petits dans leur classe, ce qui a permis de tisser de bonnes relations entre les élèves. En amont de cet événement, ces derniers ont discuté en classe des bienfaits d'un petit déjeuner et ont pris conscience de l'importance d'une alimentation saine pour un bon développement.

Amal Elberdey  
Commission Santé  
de l'établissement Avanchets



La classe 6P et 4P de l'école Avanchet-Salève.

## SAC-SURPRISE DANS LES BIBLIOTHÈQUES DE VERNIER

**Viens chercher ton SAC-SURPRISE pour les vacances à la bibliothèque des Avanchets, de Châtelaine ou de Vernier!**

Cet été, les enfants de 0 à 16 ans pourront emprunter des sacs-surprise remplis de livres. Chut! Vous n'en saurez pas plus...

Laissez-vous tenter : vous choisissez un sac de la bonne couleur et c'est à la maison que vous découvrirez son contenu...

**Bibliothèque des Avanchets – lundi de 15h à 19h – Rue du Grand-Bay 21 – Tél. 022 306 07 96**

**Bibliothèque de Châtelaine – mardi de 16h à 20h – Av. de Châtelaine 81 – Tél. 022 306 07 97**

**Bibliothèque de Vernier – jeudi de 16h à 19h – Rue du Village 57 – Tél. 022 306 07 98**

Réouverture selon l'horaire normal lundi 31 août 2015.

## Une maison pour Moliba: un spectacle chargé d'émotions

Pour la troisième fois, *Une maison pour Moliba* a remporté un vif succès auprès des enfants de 2 à 6 ans. Ce spectacle haut en couleur, créé et joué par des professionnels des espaces de vie infantile de Vernier, a été présenté les 16 et 17 avril dernier sur la scène du forum de SIG.



Tous les enfants des crèches ainsi que des classes 1P-2P de la Ville de Vernier ont été conviés à l'une des six représentations données sur ces deux jours. Quelques mois auparavant, les maîtres, maîtresses, éducateurs ou éducatrices ont reçu en avant-première un CD et un livre de Moliba. Le but étant de pouvoir prendre connaissance de l'histoire et surtout d'apprendre les chansons en classe avant le spectacle.

Ce conte de quête a ravi petits et grands qui ont pu passer d'émotion en émotion. Ils ont côtoyé la poésie avec l'apparition des animaux, la tristesse et la joie au contact d'une Moliba rayonnante. La peur s'est invitée à l'arrivée de Mabe la méchante dame, mais elle a réussi avec une bonne dose d'humour à contenir les émotions de chacun. Et pour finir le sage Makassi a apaisé le public.

Quel bonheur pour les enfants d'entendre les chansons en direct avec la chanteuse et les musiciens sur scène! Le groupe composé d'une chanteuse, d'un guitariste, d'un bassiste et d'un percussionniste a fait danser et chanter les enfants de bon cœur.

Et quel plaisir, durant le spectacle, d'entendre les enfants chanter et participer activement aux événements de l'histoire, lorsqu'ils étaient sollicités par les acteurs ou par la chanteuse! Mais souvent aussi, ils se sont exprimés de manière très spontanée tant ils vivaient l'histoire intensément. Nous n'oublions pas le travail de la décoratrice qui, avec des décors simples et fonctionnels, des costumes colorés et des effets de lumières, a agrémenté le spectacle. Ce sont environ 1000 enfants qui ont participé aux six représentations. Aux

enfants des crèches et des écoles de Vernier se sont ajoutés ceux des crèches de Lancy, Plan-les-Ouates ainsi que ceux des écoles de Plan-les-Ouates, de Meyrin et du Grand-Saconnex. Certains enfants un peu plus âgés fréquentant des centres de jours ont aussi pu participer à l'événement avec beaucoup d'enthousiasme.

La troupe, composée de professionnels des espaces de vie infantile des Libellules, de Vernier Village, de Bourquin et du Lignon, ont eu un plaisir immense à offrir ces moments de joie et à voir le bonheur dans les yeux des enfants. Ils ont répondu un GRAND OUI aux demandes des enseignants et des enfants d'organiser une quatrième représentation l'année prochaine.

Christine Steimer,  
codirectrice de l'EVE Libellules

## L'EVE de Bourquin a soufflé ses 10 bougies !

Samedi 9 mai 2015, l'espace de vie enfantine de Bourquin a fêté ses 10 ans de fonctionnement. Ont été conviées les familles ayant fréquenté les différentes structures (halte-garde-rie, jardin d'enfants, accueil parents – enfants) qui composent l'institution depuis son ouverture jusqu'à ce jour ainsi que tout le personnel éducatif et les directions.

Pour débiter cet après-midi multiculturel, l'ensemble du Conseil administratif aux côtés de Ruth Oberson, responsable du service petite enfance, ont cordialement ouvert les festivités par un chaleureux discours.

Enfants aux maquillage... grand succès!



La chanson des 10 ans chantée par l'équipe éducative et reprise dans plusieurs langues par les parents et les enfants!



Durant l'après-midi, un grand nombre de familles se sont retrouvées sur place et ont eu le plaisir de participer à de multiples animations organisées par l'équipe éducative. Au programme : maquillages, danses, parcours, bricolages, tout en dégustant pizzas, glaces et boissons pour la plus grande joie des petits comme des plus grands.

Cerise sur le gâteau! Le beau temps était au rendez-vous, et l'ambiance radieuse de la journée a permis de conclure ce bel anniversaire.

Un goûter en forme de baguette magique, à l'image de la fête.



## Beach-volley à Châtelaine

Amis beach-volleyeurs en herbe, le Beach-Volley Club Vernier-Genève vous accueille tout l'été sur les terrains de Châtelaine, à l'avenue Henri-Golay 14.



Le beach-volley est un sport estival très convivial qui vous permettra de passer un agréable moment au soleil, les pieds dans le sable, non sans évoquer les vacances, et le tout dans une ambiance très décontractée!

Nous nous efforçons d'améliorer votre espace. Pour plus de confort, nous avons construit une douche et un point d'eau pour les joueurs, ainsi qu'une esplanade pour les spectateurs grâce au soutien du Contrat de Quartier Châtelaine-Balexert.

Cette année encore nous animons vos soirées sportives avec des cours gratuits pour vous initier ou vous perfectionner aux techniques de beach-volley les lundis et mercredis dès 18h.

Nous organisons également régulièrement des tournois ouverts à tous, mixtes ou h/f, ainsi que des stages d'été intensifs pour les téméraires.

Quel que soit votre niveau, vous serez les bienvenus pour échanger des ballons au-dessus des filets! En dehors des entraînements, et des tournois, les terrains sont en accès libre, et des ballons sont à disposition pendant tout l'été.

Une buvette est aussi ouverte pour vous offrir glaces et boissons rafraîchissantes pendant les horaires d'entraînement en semaine et les tournois le week-end. Souvent, les soirées se prolongent autour d'un barbecue mis à disposition lorsque l'occasion se présente.

Pour organiser des événements entre amis avec notre soutien, il suffit simplement de nous écrire sur notre site internet, à la page de contact.

Nous vous invitons à nous rejoindre cet été, pour faire du sport, boire un verre, et profiter de l'ambiance... gratuitement!



[www.beachcentergeneve.ch](http://www.beachcentergeneve.ch)  
[facebook.com/beachcentergeneve](https://facebook.com/beachcentergeneve)

Beach-Volley Club Vernier-Genève,  
Pierre-Jacques Dauvert

### URBAN TRAINING

Une manière inédite de faire du sport en groupe. Un parcours de soixante minutes d'activités en plein air en se servant du mobilier urbain, suivi d'une séance de stretching dans une ambiance dynamique et ludique.

**Jusqu'au 22 juillet et du 12 août  
au 30 septembre, les mercredis à 18h30.**

Consultez le calendrier et inscrivez-vous sur :  
<http://www.urban-training.ch/fr/inscription/vernier>

# Inscriptions pour les cours de natation, aquagym et gymnastique Pilates

## ÉCOLE DE NATATION | cours de 40 minutes

L'école est réservée en priorité aux habitants de la Ville de Vernier. Les enfants sont admis dès l'âge scolaire (4 ans révolus au 31 juillet 2014).

Les cours sont donnés à la **piscine couverte du Lignon au bassin d'Avanchet-Jura** et au **bassin des Ranches** (Vernier-Village).

### Tarifs\* annuels (entrées comprises)

Gigogne (présentation carte)	CHF 203.-
Enfant, tarif réduit*	CHF 283.-
Adulte	CHF 400.-

\* Pour les cours à la piscine du Lignon, une caution de CHF 5.- est demandée pour la carte d'accès au bassin. Une pièce de légitimation est exigée pour les tarifs gigogne et réduit. Le tarif réduit comprend: enfants jusqu'à 18 ans, étudiants, AVS et AI.

## AQUAGYM | cours de 40 minutes

### Piscine couverte du Lignon

Cours seniors	mardi	09h30
Cours adultes	mardi – mercredi	18h30 / 19h10
	vendredi	9h / 9h40 / 10h20

### Tarifs annuels (entrées non comprises)

Adulte	CHF 360.-
AVS, AI (présentation carte)	CHF 320.-

## GYMNASTIQUE selon méthode PILATES

Il s'agit d'une gymnastique douce pour rééquilibrer le corps grâce à un renforcement musculaire complet (méthode Pilates), alliant détente et assouplissement.

### Centre culturel et sportif des Libellules

Cours seniors	mercredi	de 9h à 9h55
Cours adultes	mercredi	de 10h à 10h55

### Ecole des Ranches II – salle de rythmique

Cours adultes	jeudi	de 12h20 à 13h15
---------------	-------	------------------

### Tarifs annuels

Adulte	CHF 440.-
AVS, AI (présentation carte)	CHF 400.-

## Inscriptions et paiements

Les inscriptions auront lieu dès le **24 août 2015 à 12h**.

### NOUVEAU:

par Internet à l'adresse <http://sports.vernier.ch>, paiement immédiat (carte de crédit Visa ou Mastercard) validant l'inscription.

Du lundi au vendredi de 12h à 16h uniquement, par téléphone au 022 306 07 70, paiement obligatoire le jour de l'inscription à la caisse de la piscine du Lignon (cash, Postcard, Maestro).

**Les inscriptions aux cours sont réservées en priorité aux habitants de la Ville de Vernier. Les personnes n'habitant pas la Ville peuvent s'inscrire dès le 31 août 2015 à 12h.**

Les cours ont lieu de la semaine du 7 septembre 2015 au 24 juin 2016 (excepté durant les vacances scolaires et les jours fériés genevois).

## INFO

**Service des sports, route du Bois-des-Frères 30**  
(piscine du Lignon)  
[sports@vernier.ch](mailto:sports@vernier.ch)  
Tél. 022 306 07 70  
Bus 7-9-23-51

**Centre culturel et sportif des Libellules**  
Chemin du Château-Bloch 1, 1219 Le Lignon  
Bus 9, 51, arrêt SIG Lignon

**Piscine couverte du Lignon**  
Route du Bois-des-Frères 30, 1219 Le Lignon  
Bus 7-9-23-51 arrêt Cité-Lignon

**Bassin d'Avanchet-Jura**  
Rue du Grand-Bay 13, 1220 Avanchet  
Tram 14 et 18 arrêt Balaxert

**Ecole des Ranches, rue du Village 2, 1214 Vernier**  
Bus 6-19-28 arrêt Vernier-Ecole  
Bus 54 arrêt Vernier-Village

# Le CTT Châteline : champion genevois pour la 2<sup>e</sup> année consécutive !

## Finale cantonale de tennis de table par équipe U13 (moins de 13 ans).

Fidèle à sa tradition de club formateur, le CTT Châteline se voit, cette année encore, récompensé par ses efforts.

C'est en effet avec brio que nos trois joueurs U13 se sont imposés lors de la finale cantonale qui les opposait au club de Meyrin. Le score sans appel de 6-0 confirme l'excellent niveau de nos jeunes qui s'entraînent dur pour en arriver là.

La prochaine étape sera les finales suisses à Neuhausen (Schaffhouse) avec l'espoir de ramener d'outre-Sarine une

médaille, et pourquoi pas celle d'or ! La tâche s'avère ardue, mais nous avons confiance en notre équipe de juniors. Bonne chance à eux !

Stéphane Dupuis,  
président CTT Châteline

## INFO

[www.cttchatelaine.ch](http://www.cttchatelaine.ch)



Entraîneur Yannick Charmot, Bastien, Miguel et Yardel



Yardel Hurtado



## Pharmacie de Vernier Sàrl

184, route de Vernier  
1214 Vernier

**Heures d'ouverture:**  
Lu-Ve: 8h-19h  
Sa: 8h-17h

### LIVRAISON À DOMICILE GRATUITE

Associée-Gérante: Mme N. Elfiki / Pharmacienne responsable: Mme E. Rouph-Ducret

Tél. 022 341 05 21

Fax: 022 341 02 65

La Petite Brasserie 

**VOUS PROPOSE**  
chaque samedi midi

Salade mée

★ ★ ★

Filets de perche meunière  
frites & légumes

★ ★ ★

Flan au caramel

★ ★ ★

CHF 19.95

La Petite Brasserie

centre commercial ARCenter  
Route de Montfleury 1-3, 1214 Vernier  
Tél. 022 300 21 00



## Pharmacie Vieux-Village

Vernier

Au cœur du village, une équipe stable  
qui privilégie le contact avec la clientèle.

### Votre spécialiste des médecines naturelles

- **Cosmétique**  
Pupa – Occitane  
Mavala – Bioderma
- **Produits vétérinaires**

- **Carte de fidélité**  
Cumulez vos points  
pour de nombreux  
avantages



www.pharmacievieuxvillagevernier.ch



Évaluez votre risque  
cardio-vasculaire  
chez nous

Pharmacie du Vieux-Village  
Corinne Schüle  
pharmacienne responsable  
Rue du Village 18, 1214 Vernier  
T. 022 341 31 41

Livraisons gratuites à domicile  
Places de parc gratuites

#### Horaires

lu - ve : 8h00 - 12h30  
13h30 - 18h45  
samedi : 8h30 - 12h30

## ActuVernier tarifs publicitaires

1/12 page	CHF	110.-	1/3 page	CHF	400.-
2/12 page	CHF	220.-	1/2 page	CHF	560.-
1/4 page	CHF	300.-	1 pleine page	CHF	1000.-

communication@vernier.ch – Tél. 022 306 06 20

## Juin

**Jusqu'en septembre** – Parcours avec *Urban Training* tous les mercredis de 18h30 à 19h30 – pause de mi-juillet à mi-août.

**Vendredi 26 juin** – Fête des Promotions dans le préau de l'école des Ranches dès 18h30.

**Dimanche 28 juin** – « Joyeux Dimanches! » au restaurant des cuisines scolaires du Lignon à 12h15.

**Du 30 juin au 23 août 2015** – Buvette, chaises longues et animations dans le parc de Balexert du mardi au dimanche de 12h à 20h.

## Juillet

**Jeudi 2 juillet** – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village à 12h.

**Vendredi 3 juillet** – Jazz avec Soraya Berent & Sébastien Ammann à la Maison Chauvet-Lullin à 20h30.

**Vendredi 3 juillet** – Cinéma en plein air au parc de Balexert: *La famille Bélier*.

**Samedi 4 juillet** – Cinéma en plein air au parc de Balexert: *Qu'est-ce qu'on a fait au Bon Dieu?*

**Vendredi 10 juillet** – Cinéma en plein air au parc de Balexert: *La cage dorée*.

**Samedi 11 juillet** – Cinéma en plein air au parc de Balexert: *Samba*.

**Jeudi 16 juillet** – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village à 12h.

**Du 21 au 26 juillet** – 28<sup>e</sup> Tournoi international de tennis en fauteuil roulant au Centre sportif du Bois-des-Frères.

**Jeudi 30 juillet** – Repas pour les aînés à la Maison de Quartier de Vernier-Village « Quart'île » à 12h.

## Août

**Samedi 1<sup>er</sup> août** – Fête nationale sur la place de Lignon dès 18h30.

**Vendredi 14 août** – Cinéma en plein air au parc de Balexert: *Wallace et Gromit: le Mystère du lapin-garou*.

**Samedi 15 août** – Cinéma en plein air au parc de Balexert: *20 ans d'écart*.

**Vendredi 21 août** – Cinéma en plein air au parc de Balexert: *The Grand Budapest Hotel*.

**Samedi 22 août** – Cinéma en plein air au parc de Balexert: *Les grandes ondes*.

**Samedi 29 août** – Thé dansant pour les seniors au Centre de Quartier des Avanchets de 14h à 18h.

## Septembre

**Mardi 1<sup>er</sup> septembre** – Séance du Conseil municipal à la Mairie de Vernier à 20h30.

**Jeudi 3 septembre** – Repas pour les aînés au Centre de Quartier des Avanchets à 12h.

**Samedi 5 septembre** – Rendez-vous du Maire à la Mairie de Vernier de 9h à 12h.



Retrouvez toutes les activités proposées à Vernier dans la brochure « Vernier été 2015 » qui vous sera distribuée dans votre boîte aux lettres.



Vernier  
été 2015

TOUT PUBLIC  
JEUNESSE  
SENIORS



Ces dates et heures sont susceptibles de changements. Cette liste n'est pas exhaustive. Merci de consulter [www.vernier.ch/evenements](http://www.vernier.ch/evenements) pour les dernières mises à jour. Vous pouvez également vous inscrire pour recevoir les événements par e-mail une fois par semaine.





Club de yodel  
Echo du Val de Ruz  
—  
Cours de Alpes  
—  
Club des sonneurs  
des Hauts de Lavaux  
—  
Echo des Ordon  
Yodel Rock

# 1<sup>er</sup> août 2015 Fête nationale au Lignon

Dès 18h30 – Place du Lignon

Venez faire la fête à pied ou en bus !

Place du Lignon – Bus 7,23,9 & 51, arrêt Cité Lignon